

Publication de données ESG à l'échelle des sites miniers de petites et moyennes entreprises



**Responsible
Mining** Foundation

Remerciements

Bailleurs de fonds

La Responsible Mining Foundation (RMF) souhaite remercier ses bailleurs de fonds de l'année 2018 :
Confédération suisse, Secrétariat d'État à l'économie
Gouvernement des Pays-Bas, Ministère des Affaires étrangères
Omidyar Network Fund

Comité d'Experts de RMF

Sonia Balcazar
Fritz Brugger
Li Li
Glen Mpufane
Lisa Sachs
Prabindra Shakya
Ingrid Watson
Luc Zandvliet

Consultation des communautés affectées par l'activité minière

RMF remercie l'organisation Publiez Ce Que Vous Payez pour son soutien, ainsi que les représentantes et représentants de communautés affectées par l'exploitation minière au Burkina Faso ayant participé à un atelier consultatif lors de l'élaboration initiale de cette étude pour leurs nombreuses idées, recommandations et réactions. Les communautés suivantes étaient représentées :
Bissa/Sabcé
Essakane
Inata
Kalsaka
Mana/Wona
Poura
Yalgo
Youga

Responsible Mining Foundation

Cette étude a été réalisée par la Responsible Mining Foundation (RMF), une organisation indépendante à but non lucratif qui encourage l'amélioration continue d'une activité minière responsable dans l'ensemble du secteur en proposant des outils et des cadres méthodologiques, en publiant des données d'utilité publique et en permettant une coopération éclairée et constructive entre les entreprises minières et les autres parties prenantes. Le travail et la recherche réalisés par RMF reflètent ce que la société dans son ensemble peut raisonnablement attendre des entreprises minières, dans les domaines économique, environnemental, social et de gouvernance. En tant que fondation indépendante, RMF n'accepte pas de financements ou autres contributions provenant de l'industrie minière.

Le rapport bisannuel de la fondation, le Responsible Mining Index (RMI), est une évaluation basée sur des éléments probants des politiques et des pratiques des grandes entreprises minières en matière économique, environnementale, sociale et de gouvernance. Le RMI 2018, premier rapport de ce type, a été publié en avril 2018 (www.responsibleminingindex.org) et le deuxième sera publié en 2020. En plus de ce rapport, RMF réalise des études complémentaires sur des aspects spécifiques de l'activité minière responsable, en mettant systématiquement en avant la promotion de l'amélioration continue.

Conception du rapport

Omdat Ontwerp, Les Pays-Bas

Publication de données ESG à l'échelle des sites miniers de petites et moyennes entreprises

Glossaire

AIM	Alternative Investment Market g��r�� par le London Stock Exchange
AMC	Association mini��re du Canada
ASX	Bourse australienne
AIBB	Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures
BUSD	Milliard de dollars des ��tats-Unis
CCCMC	Chambre de commerce chinoise des importateurs de m��taux, min��raux et produits chimiques
Convention de l'OIT 169	Convention de l'OIT sur les peuples autochtones (1989)
Convention de l'OIT 176	Convention de l'OIT sur la s��curit�� et la sant�� dans les mines (1995)
EMAPE	Exploitation mini��re artisanale et �� petite ��chelle
EPI	��quipement de protection individuelle
ESG	Environnement, social et gouvernance
EWB-MSV	Ing��nieurs sans fronti��res - Mining Shared Value
GRI	Global Reporting Initiative
IFC	International Finance Corporation (Soci��t�� Financ��re Internationale)
IRMA	Initiative for Responsible Mining Assurance
NRGI	Natural Resource Governance Institute
NYSE	Bourse de New York
OIT	Organisation internationale du travail
OMX	Bourse de Stockholm
ONU	Organisation des Nations Unies
PIB	Produit int��rieur brut
RMF	Responsible Mining Foundation
RMI	Responsible Mining Index
TMX	Bourse de Toronto et Bourse de croissance de Toronto
TSX	Bourse de Toronto
TSX.V	Bourse de croissance de la TSX
USD	Dollar des ��tats-Unis
VDMD	Vers le d��veloppement minier durable - Association mini��re du Canada

Table des matières

7 Introduction et portée de l'étude

- 8 Introduction et résumé
- 12 Liste des entreprises et périmètre géographique
- 14 Indicateurs

19 Conclusions principales et résultats

- 20 Conclusions principales
- 22 Observations
- 26 Résultats d'ensemble

33 Résultats des sites miniers

34 Comment lire les résultats

36 Alamos Gold

- 37 El Chanate
- 38 Island Gold
- 39 Mulatos
- 40 Young-Davidson

42 Avesoro Resources

- 43 Balogo
- 44 New Liberty
- 45 Youga

46 Centerra Gold

- 47 Kumtor
- 48 Mount Milligan

50 Endeavour Mining

- 51 Agbaou
- 52 Houndé
- 53 Ity
- 54 Karma
- 55 Tabakoto

56 Iamgold

- 57 Essakane
- 58 Rosebel
- 59 Westwood

60 Imperial Metals

- 61 Mount Polley
- 62 Red Chris

64 Kirkland Lake Gold

- 65 Fosterville
- 66 Holt
- 67 Macassa
- 68 Taylor

70 Komet Resources

- 71 Guiro

72 New Gold

- 73 Cerro San Pedro
- 74 New Afton
- 75 Rainy River

76 Roxgold

- 77 Yaramoko

78 Semafo

- 79 Mana

80 Wesdome Gold Mines

- 81 Eagle River
- 82 Mishi

85 Méthodologie

- 86 Méthodologie

91 Annexes et Bibliographie

- 92 Annexe 1 | Questionnaire complet
- 100 Annexe 2 | Cartographie des indicateurs
- 102 Bibliographie

Introduction et portée de l'étude

Introduction et résumé

Ce rapport présente les résultats d'une étude documentaire portant sur la publication de données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) à l'échelle des sites miniers d'entreprises minières de petite et moyenne tailles.

L'étude porte sur un échantillon de 12 entreprises cotées en bourse au Canada et évalue l'ensemble de leurs sites miniers actifs (31 au total), sur la base des informations qu'elles ont rendu publiques vis-à-vis de 15 thématiques ESG essentielles. L'objectif central de ce rapport est de partager les tendances actuelles, les meilleures pratiques et les attentes de la société en matière de publication d'informations à l'échelle des sites miniers.

La publication d'informations ESG au niveau des sites miniers est un élément essentiel pour que les entreprises et les parties prenantes locales puissent développer des relations fondées sur la confiance et dialoguer de manière constructive sur des sujets d'intérêt mutuel. C'est dans cet esprit que les thématiques ESG de cette étude ont été sélectionnées, sur la base de consultations de communautés et autres parties prenantes affectées par les activités minières organisées dans diverses régions du monde, notamment un atelier organisé en 2018 avec des représentants de communautés affectées par l'activité minière au Burkina Faso. Les problématiques ont été identifiées par les parties prenantes à la fois comme priorités des communautés et des travailleuses et travailleurs, et comme informations que la société peut raisonnablement attendre des entreprises minières.

Les données ESG à l'échelle des sites miniers sont importantes également pour d'autres parties prenantes telles que les investisseurs, les actionnaires ou les gouvernements. Les investisseurs sont de plus en plus demandeurs de données désagrégées à l'échelle des sites miniers, car les données d'ensemble qui englobent toute l'activité d'une entreprise peuvent cacher des risques et des problèmes de performance liés à certaines opérations minières spécifiques.

Les entreprises elles-mêmes ont beaucoup à gagner d'une meilleure gestion des connaissances des problématiques ESG, en améliorant leur capacité à « savoir et faire savoir » la façon dont elles abordent ces questions.

Objectifs et enseignements

L'étude visait à tester et vérifier une des principales conclusions du rapport Responsible Mining Index (RMI) 2018 selon laquelle les données à l'échelle des sites miniers sont largement manquantes sur les sujets concernant directement les communautés affectées par les activités minières, ainsi que les travailleuses, les travailleurs et les autres parties prenantes.



Les objectifs de l'étude étaient les suivants :

- Mieux comprendre comment les données ESG à l'échelle des sites miniers sont publiées par les entreprises minières, c'est-à-dire comment ces entreprises recueillent et communiquent les données et lesquelles elles choisissent de publier ;
- Se concentrer sur les petites et moyennes entreprises, afin de compléter le travail accompli sur les majors dans le rapport RMI ;
- Explorer les possibilités pour renforcer l'évaluation des sites miniers dans le prochain rapport RMI.

L'étude a fourni des enseignements utiles pour ces trois aspects :

- Le processus d'évaluation a permis de mieux comprendre les mécanismes de reporting interne des entreprises, et notamment les procédures d'autorisation requises par les maisons-mères concernant la publication de données ESG par des sites miniers individuels ;
- Les résultats d'ensemble montrent que si la publication de données ESG au niveau des sites miniers de petites et moyennes entreprises est généralement très limitée (ce qui était valable aussi pour les grandes entreprises traitées dans le RMI 2018), il existe de grandes disparités entre elles ; et même parmi ces entreprises plus petites, leur taille ne détermine pas nécessairement leur propension à publier des données ESG ;
- Les questions mises au point pour cette étude ont apporté des enseignements très utiles qui seront mis à profit dans le prochain rapport RMI, afin de renforcer l'évaluation à l'échelle des sites miniers et ainsi rendre plus utiles les résultats pour les autres parties prenantes.

Portée

Cette étude a été pensée de manière à permettre une comparaison entre les pratiques de publication des différentes entreprises, notamment de par leur :

- **Cotation en bourse** : Toutes les entreprises évaluées sont cotées à la même bourse (TMX Toronto Stock Exchange and Venture Exchange) ;¹
- **Taille** : Toutes les entreprises sont de petite ou moyenne taille, avec des revenus inférieurs à 1 milliard USD.
- **Activité** : Les 31 sites miniers de l'étude produisent tous de l'or ; dans certains cas associé à de l'argent et/ou du cuivre.

Ces caractéristiques communes constituent un socle pour l'évaluation comparée des publications ESG à l'échelle des sites miniers.

1 La TMX a été sélectionnée car c'est la bourse qui comporte le plus grand nombre d'entreprises minières cotées en bourse. En 2017, 59% des financements de l'industrie minière à l'échelle internationale ont été réalisés à la bourse de Toronto. Voir <https://www.tsx.com/ebooks/en/2018-guide-to-listing/>.

Les quinze thématiques ESG essentielles traitées par l'étude sont les suivantes :

01	Engagement communautaire	06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	11	Qualité de l'eau
02	Emploi local	07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	12	Qualité de l'air
03	Achats locaux	08	Peuples Autochtones	13	Réhabilitation progressive
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés
05	Salaire de subsistance	10	Etudes d'impact sur l'environnement	15	Préparation et réponse aux situations d'urgence

Résumé des conclusions

L'étude confirme la conclusion du rapport RMI 2018 selon laquelle les informations d'utilité publique à l'échelle des sites miniers sont souvent manquantes. Parmi ces entreprises de petite et moyenne tailles, le reporting sur la durabilité est l'exception plutôt que la norme, et elles ont rarement d'autres mécanismes en place permettant de communiquer des données ESG désagrégées par site. Ces lacunes en termes de publication de données semblent résulter en grande partie d'un manque de moyens, d'une non-priorisation du reporting de données ESG et des préoccupations liées à la confidentialité.

L'étude a aussi révélé qu'il manquait aux entreprises une approche systématique et généralisée en ce qui concerne la publication de données à l'échelle de leurs sites miniers : au sein d'une même entreprise, il arrive que des données ESG soient disponibles pour un site minier mais manquantes pour les autres sites. Y compris pour une information élémentaire comme la composition de la main d'œuvre, les pratiques de publication de données peuvent être très variables d'un site à l'autre au sein d'une même entreprise.

Les résultats démontrent également que, dans les cas où du reporting est disponible, l'écart est grand entre, d'un côté, les actions qu'accomplissent les entreprises sur les problématiques ESG et, de l'autre, les attentes des parties prenantes affectées par les projets miniers. Les résultats les moins bons de l'étude concernent les conditions de travail : les trois indicateurs relatifs aux travailleuses et travailleurs figurent parmi les quatre scores

2 Il est intéressant de noter toutefois que l'entreprise qui enregistre les meilleures performances en matière de publication de données ESG ne publie pas de Rapport sur la durabilité.

les plus bas. De nombreuses entreprises ne sont pas en mesure, par exemple, de prouver qu'elles fournissent des équipements de sécurité à tous leurs travailleuses et travailleurs ou qu'elles leur proposent des mécanismes de plainte efficaces.

L'étude étaye encore davantage une autre conclusion du rapport RMI 2018, à savoir que les exigences externes améliorent le reporting public. Les indicateurs correspondant aux thématiques pour lesquelles les gouvernements des pays producteurs ont déjà fixé des obligations de reporting montrent généralement de meilleures performances en matière de publication de données ESG.

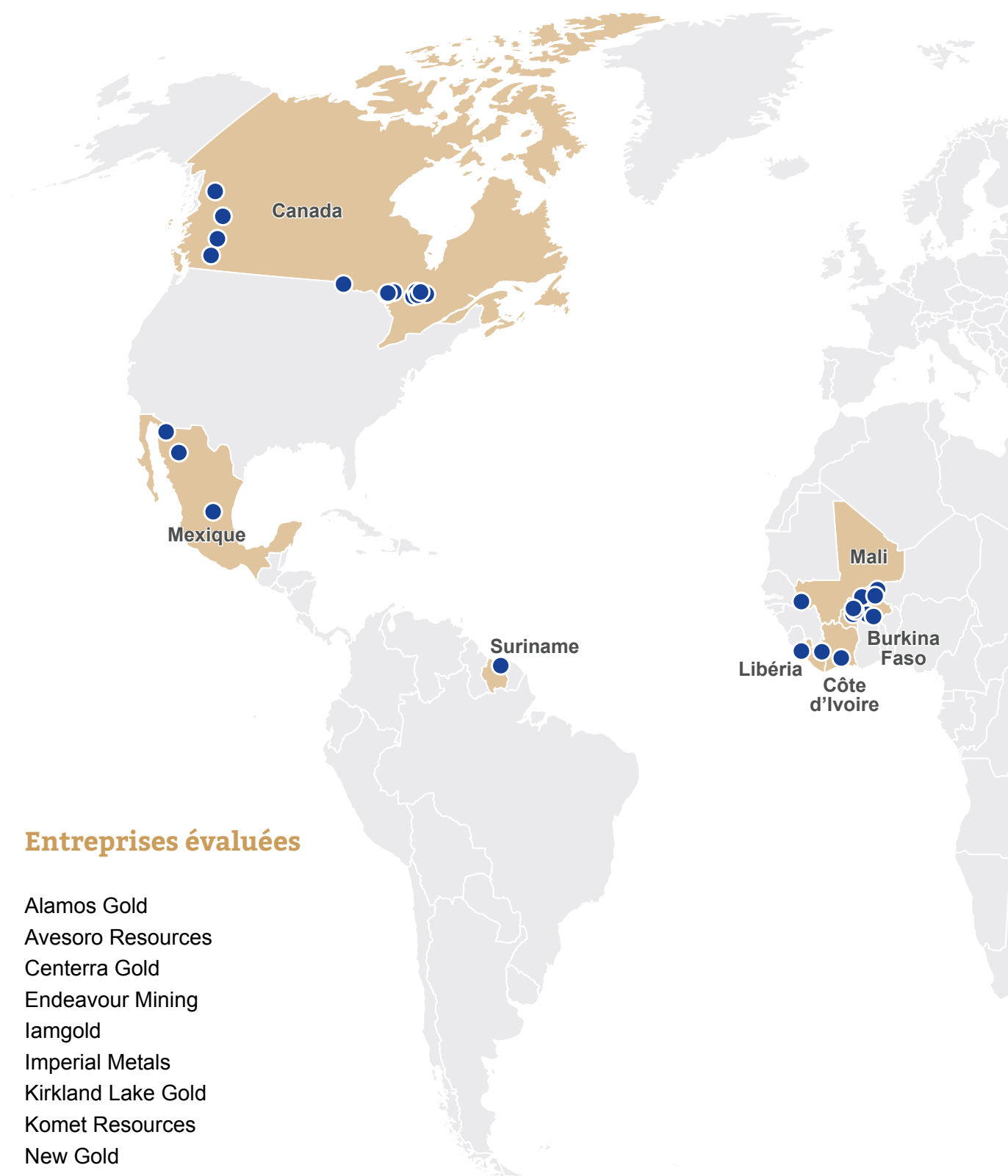
L'étude a également révélé qu'une meilleure publication de données ESG à l'échelle de chaque site est tout à fait à la portée d'un grand nombre de ces entreprises de petites et moyennes tailles. Dans certains cas, elles recueillent et compilent déjà des informations à l'échelle de leurs sites (comme en témoignent leurs reporting de données agrégées pour toute l'entreprise) : la publication de données désagrégées par site ne leur demanderait que peu d'efforts supplémentaires. De manière plus générale, les résultats semblent indiquer que pour les entreprises étudiées, la situation géographique ou la taille d'un site minier ne déterminent pas nécessairement sa propension à publier des données ESG. Le site ayant obtenu le meilleur score (celui publiant le plus d'informations pertinentes) se trouve au Burkina Faso et n'est pas le plus grand site de cette étude, à tous points de vue (ni en effectifs, ni en valeur ou volumes de production). En outre, l'étude a mis en lumière des exemples encourageants de pratiques modèles, telles que le dialogue systématique avec les communautés affectées par les activités minières au sujet des résultats des études d'impact sur l'environnement ou pour tester les plans de réponse aux situations d'urgences.

Le rapport

Ce rapport contient l'ensemble des résultats obtenus pour chaque site minier, ainsi que quelques informations contextuelles concernant les entreprises minières. Le rapport détaille aussi la méthodologie et les questions spécifiquement liées aux indicateurs.

Tous les documents utilisés pour l'étude et la grille de notation détaillée sont disponibles en ligne sur : mine-site-study-2019.responsibleminingfoundation.org

Liste des entreprises et périmètre géographique



Entreprises évaluées

Alamos Gold
Avesoro Resources
Centerra Gold
Endeavour Mining
Iamgold
Imperial Metals
Kirkland Lake Gold
Komet Resources
New Gold
Roxgold
Semafo
Wesdome Gold Mines



● Sites miniers évalués dans l'étude

Indicateurs

LÉGENDE

| Thématique

Indicateur

- Trois éléments utilisés pour évaluer l'indicateur.

01 | Engagement communautaire

L'entreprise exploitante entretient un engagement avec les communautés sur les sujets pouvant les affecter.

- L'entreprise exploitante entretient un engagement continu avec les communautés sur les sujets pouvant les affecter.
- Les activités d'engagement communautaire incluent des actions spécifiques afin d'inclure les femmes.
- L'entreprise exploitante assure un suivi de la satisfaction des communautés à propos de ses activités d'engagement communautaire.

02 | Emploi local

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur la composition de sa main-d'œuvre.

- L'entreprise exploitante rend publique les données sur la composition de sa main d'œuvre montrant le nombre de nationaux et d'expatriés parmi ses effectifs.
- Les données sur la composition de sa main d'œuvre montrent le nombre d'employés et de travailleurs en sous-traitance.
- Les données sur la composition de sa main d'œuvre montrent aussi le nombre de travailleurs issus des communautés locales (ou des municipalités/districts locaux) parmi les employés et les travailleurs en sous-traitance.

03 | Achats locaux

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur ses achats locaux et soutient les fournisseuses et fournisseurs locaux.

- L'entreprise exploitante rend publiques des données sur ses achats locaux montrant les proportions et montants payés aux fournisseurs nationaux et locaux.
- L'entreprise exploitante fournit un soutien aux fournisseurs locaux pour les aider à suivre les processus d'appels d'offres et à y répondre.
- Ce soutien inclue des actions spécifiques pour aider les femmes entrepreneures.



04 | Mécanisme de plaintes pour les communautés

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur son mécanisme de plaintes pour les communautés et prend des mesures pour fournir des réparations appropriées.

- L'entreprise exploitante rend publiques des données sur son mécanisme de plaintes pour les communautés montrant le nombre et la nature des plaintes déposées par les communautés affectées par le projet.
- L'entreprise exploitante prend des mesures pour répondre aux plaintes déposées, afin d'apporter des réparations appropriées.
- L'entreprise exploitante assure le suivi de la satisfaction des personnes requérantes à propos des réparations apportées.

05 | Salaire de subsistance

L'entreprise exploitante s'assure que les salaires de ses employées et employés ainsi que de ses travailleuses et travailleurs en sous-traitance sont au moins égaux au salaire de subsistance.

- L'entreprise exploitante rend publiques les données sur les rémunérations de ses employées et employés montrant qu'elles atteignent ou dépassent le niveau du salaire de subsistance applicable à la zone du site minier (ou du salaire minimum si celui-ci se trouve plus élevé).
- L'entreprise exploitante rend également publiques ces données pour ses travailleuses et travailleurs en sous-traitance.
- L'entreprise exploitante rend également publiques ces données de manière à montrer les différences entre hommes et femmes au sein de sa main-d'œuvre.

06 | Sécurité des travailleuses et des travailleurs

L'entreprise exploitante s'assure que ses employées et employés ainsi que ses travailleuses et travailleurs en sous-traitance disposent d'équipements de protection adaptés.

- L'entreprise exploitante identifie les équipements de protection adaptés pour toutes ses travailleuses et tous ses travailleurs.
- L'entreprise exploitante assure à toutes ses travailleuses et tous ses travailleurs la fourniture d'équipement de protection adaptés.
- L'entreprise exploitante assure aux femmes la fourniture d'EPI adaptés à leurs morphologies et besoins.

07 | Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur son mécanisme de plaintes pour les travailleuses et travailleurs et prend des mesures pour fournir des réparations appropriées.

- L'entreprise exploitante rend publiques des données sur son mécanisme de plaintes pour les travailleuses et travailleurs montrant le nombre et la nature des plaintes déposées.
- L'entreprise exploitante prend des mesures pour répondre à ces plaintes, afin d'apporter des réparations appropriées.
- L'entreprise exploitante assure le suivi de la satisfaction des personnes requérantes à propos des réparations apportées.

08 | Peuples Autochtones

L'entreprise exploitante consulte les Peuples et Nations Autochtones potentiellement affectés par ses activités, et respecte leur droit au Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) pour l'utilisation de leurs terres.

- L'entreprise exploitante identifie les Peuples et Nations Autochtones potentiellement affectés par ses activités.
- L'entreprise exploitante met en œuvre des processus de consultations auprès des Peuples et Nations Autochtones au sujet de l'utilisation de leurs terres.
- L'entreprise exploitante indique publiquement si un Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) a été obtenu, et précise les actions menées en conséquence.

09 | Exploitation minière artisanale et à petite échelle

L'entreprise exploitante entretient un engagement avec les exploitations minières artisanales ou à petite échelle (EMAPE) sur et autour de son site minier.

- L'entreprise exploitante identifie les activités minières artisanales et à petite échelle sur et autour de son site minier.
- L'entreprise exploitante engage le dialogue avec les personnes pratiquant une activité artisanale ou à petite échelle afin d'identifier des opportunités de collaboration constructive.
- Ce dialogue inclut les femmes travaillant dans ces opérations.

10 | Etudes d'impact sur l'environnement

L'entreprise exploitante rend publiques ses études d'impact sur l'environnement, et discute des résultats avec les parties prenantes affectées par le projet.

- L'entreprise exploitante rend publiques ses études d'impact sur l'environnement, en incluant les impacts sur la biodiversité.
- Ces études sont mises à jour régulièrement, au moins tous les deux ans.
- L'entreprise exploitante discute des résultats de ces études avec les parties prenantes affectées par le projet.

11 | Qualité de l'eau

L'entreprise exploitante rend publiques ses données de contrôle de la qualité de l'eau, discute des résultats avec les parties prenantes affectées par le projet, et prend des mesures pour améliorer la qualité de l'eau dans le bassin versant ou régional où elle mène ses activités.

- L'entreprise exploitante rend publiques ses données de contrôle de la qualité de l'eau, dans le bassin versant ou régional où elle mène ses activités, montrant toutes les valeurs désagrégées par points de mesures en regard des valeurs limites applicables.
- L'entreprise exploitante discute des résultats de son contrôle de la qualité de l'eau avec les parties prenantes affectées par le projet.
- L'entreprise exploitante collabore avec les parties prenantes affectées par le projet dans le suivi des actions mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau dans le bassin versant ou régional où elle mène ses activités.

12 | Qualité de l'air

L'entreprise exploitante rend publiques ses données de contrôle de la qualité de l'air, discute des résultats avec les parties prenantes affectées par le projet, et prend des mesures pour améliorer la qualité de l'air sur et autour du site minier.

- L'entreprise exploitante rend publiques des données de contrôle de la qualité de l'air, sur et autour du site minier, montrant les concentrations en particules et en gaz toxiques en regard des valeurs limites applicables.
- L'entreprise exploitante discute des résultats de son contrôle de la qualité de l'air avec les parties prenantes affectées par le projet.
- L'entreprise exploitante collabore avec les parties prenantes affectées par le projet dans le suivi des actions mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'air sur et autour du site minier.

13 | Réhabilitation progressive

L'entreprise exploitante rend public et met en œuvre un plan de réhabilitation et de fermeture incluant la réhabilitation progressive et continue du site minier.

- L'entreprise exploitante rend public son plan de réhabilitation et de fermeture, qui inclue la mise en œuvre d'une réhabilitation progressive et continue.
 - Les coûts de ce plan de réhabilitation progressive et de fermeture sont évalués et publiés.
 - L'entreprise exploitante assure le suivi de la mise en œuvre de son plan de réhabilitation et de fermeture.
-

14 | Viabilité de l'après-mine pour les communautés

L'entreprise exploitante développe des plans pour assurer la viabilité des communautés affectées par le projet après la fermeture de la mine.

- L'entreprise exploitante développe des plans pour assurer la viabilité socio-économique des communautés affectées par le projet après la fermeture de la mine.
 - Ces plans incluent les possibilités de réutilisation des terres après la fermeture de la mine.
 - Ces plans prennent en compte les perspectives et objectifs des communautés affectées par le projet.
-

15 | Préparation et réponse aux situations d'urgence

L'entreprise exploitante rend publics et teste ses plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence, en y incluant les risques liés aux parcs à résidus et autres installations de gestion des déchets.

- L'entreprise exploitante rend publics ses plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence.
 - Ces plans incluent les risques liés aux parcs à résidus et autres installations de gestion des déchets.
 - L'entreprise exploitante implique les parties prenantes affectées par le projet lors des entraînements et des tests de ses plans de réponse.
-

Conclusions principales et résultats

Conclusions principales

I | Un manque de données ESG à l'échelle des sites miniers

Dans l'ensemble, les scores attribués pour la publication de données ESG à l'échelle des sites miniers sont faibles : le score moyen est de 11%, et seulement trois des 31 sites miniers ont obtenu un score supérieur à 25%. Ce manque de publication de données à l'échelle des sites miniers de petites et moyennes entreprises semble être largement dû à un manque de moyens, à la non-priorisation du reporting de données ESG et à des préoccupations liées à la confidentialité.³ L'étude a aussi révélé qu'il manquait aux entreprises une approche systématique et généralisée en ce qui concerne la publication de données à l'échelle de leurs sites miniers : au sein d'une même entreprise, il arrive que des données ESG soient disponibles pour un site minier mais manquantes pour les autres sites. Y compris pour une information élémentaire comme la composition de la main d'œuvre, les pratiques de publication de données peuvent être très variables d'un site à l'autre au sein d'une même entreprise.

II | Une meilleure publication de données ESG est à la portée de nombreuses entreprises

Il apparaît clairement qu'une meilleure publication de données ESG est tout à fait à la portée de nombreuses entreprises de petites et moyennes tailles. Certaines entreprises évaluées recueillent et compilent déjà des informations à l'échelle des sites miniers, comme en témoignent à la fois leurs reporting de données agrégées pour toute l'entreprise et le fait que certaines entreprises ont fourni à RMF beaucoup plus de données à l'échelle des sites que ce qui était préalablement disponible dans le domaine public (pleinement conscientes du fait que RMF mettrait ensuite ces données à disposition du public). Un partage de données systématique et proactif peut se faire sans effort supplémentaire conséquent, d'autant plus que les systèmes informatiques de gestion de données se généralisent dans l'industrie.

3 Un dirigeant d'entreprise a motivé sa décision de ne pas transmettre de données ESG pour cette étude en disant « je ne peux pas demander aux gens qui travaillent sur le site d'arrêter leur vrai travail pour remplir ce questionnaire. » Une autre entreprise a souligné qu'elle était en train d'améliorer sa publication de données ESG dans le cadre d'un effort visant à renforcer et démontrer ses performances ESG. D'autres entreprises ont confié que les données pertinentes existaient, mais qu'elles étaient réservées à un « usage interne ».

III | Les données publiées ne sont pas en adéquation avec les principes des données ouvertes

Souvent, lorsque les entreprises publient des données ESG à l'échelle des sites miniers, leur format ne permet pas aux autres parties prenantes d'en faire bon usage. C'est par exemple le cas (1) des pourcentages cités sans mention des chiffres globaux et (2) des données environnementales fournies sans contexte (les cas de pollutions qui ont dépassé les valeurs limites, par exemple). Les entreprises pourraient mieux répondre aux besoins des autres parties prenantes que sont les investisseurs, les gouvernements et la société civile : pas nécessairement en accroissant leur travail de préparation ou de publication de données, mais plutôt en s'assurant que les données communiquées sont bien en adéquation avec les principes de données ouvertes.⁴ Ceci implique par exemple que les données soient mises à disposition en temps utile, et dans des formats permettant aux parties prenantes de comprendre et d'utiliser les informations pour évaluer les pratiques et la performance des entreprises.

IV | Les exigences externes encouragent le reporting public

En plus des obligations de reporting imposées aux entreprises cotées en bourse au Canada, plusieurs pays producteurs inclus dans cette étude ont fixé des cadres réglementaires de reporting. Ceux-ci peuvent, par exemple, concerner les études d'impact sur l'environnement ou les plans de fermeture des mines. En général, les indicateurs liés à des thématiques pour lesquelles il existe des obligations de reporting obtiennent des résultats meilleurs et plus homogènes. De la même manière, les sites miniers qui doivent répondre aux demandes d'actionnaires ou d'investisseurs afin d'aligner leurs pratiques sur des initiatives internationales ou sur des standards de reporting ont tendance à avoir une publication de données ESG plus solide. Il est important de noter que les entreprises minières cotées à la Bourse de Toronto ne sont pas soumises à des règles supplémentaires en termes de reporting ESG au-delà de la réglementation canadienne standard. La Bourse de Toronto fournit néanmoins des recommandations non contraignantes.⁵

⁴ Voir <https://opendatacharter.net/principles/>

⁵ Voir www.tsx.com/resource/en/73

Observations

Cette partie du rapport met en avant quelques thématiques ESG pour lesquelles la publication de données s'est révélée faible. En renforçant leur publication de données sur ces sujets, les entreprises pourront permettre un dialogue plus concret avec les communautés affectées par les activités minières et les autres parties prenantes. Les entreprises bénéficieront également d'une meilleure gestion de leurs connaissances sur ces questions, car elles seront en mesure de mieux connaître et rendre compte de leurs performances dans ces domaines.

Dans de nombreux cas, les actions engagées par les entreprises pour s'atteler à ces problématiques ne répondent pas aux attentes des parties prenantes affectées par les activités minières. Les entreprises peuvent faire preuve de leadership et renforcer leur acceptabilité sociale en démontrant qu'elles mettent en œuvre des actions plus systématiques pour éviter les impacts négatifs de leur activité, et pour léguer un héritage positif là où elles ont été présentes.

Engagement communautaire

Si 15 des 31 sites miniers évalués ont mis en place différents processus d'engagement communautaire (réunions publiques, commissions, présentations ou bulletins d'informations), ils se limitent généralement à de la communication d'informations plutôt qu'à des approches plus constructives et collaboratives. Quelques entreprises montrent qu'elles suivent la satisfaction des communautés vis-à-vis de leurs processus d'engagement et de leurs résultats. Toutefois, peu d'éléments probants indiquent que les entreprises travaillent en collaboration avec les communautés sur la prise de décision, le suivi ou les évaluations qui accompagnent ces processus d'engagement. Les entreprises qui mettent au point des mécanismes inclusifs et collaboratifs avec les communautés affectées par leurs opérations peuvent aider à assurer que leurs activités répondent aux besoins et aux attentes de ces parties prenantes.

Les femmes

L'un des sujets les moins bien notés de l'étude concerne la capacité des entreprises à démontrer qu'elles ont pris des mesures spécifiques pour assurer l'inclusion des femmes dans les activités d'engagement et de soutien. Par exemple, seul un site minier fait état d'actions pour soutenir les femmes entrepreneures. De même, il n'y a que très peu de reporting sur des actions mises en place pour répondre aux besoins de sécurité spécifiques des travailleuses. Les entreprises qui peuvent démontrer qu'elles se sont efforcées d'inclure les femmes de façon collaborative et qu'elles ont pris en considération leurs besoins sont mieux à même de montrer comment elles s'attellent aux graves risques et inconvénients liés à l'activité minière auxquels les femmes sont confrontées.



Reporting des décès

À la fin du mois de novembre 2018, date de fin de l'évaluation, seuls huit des 31 sites miniers avaient publié des données récentes (2017) sur les décès au sein de leur main-d'œuvre, tandis que cinq autres sites ne communiquaient que des informations concernant 2016. Parmi les huit sites qui ont rendu public le nombre de décès récents, seulement trois ont clairement indiqué que leurs chiffres couvraient à la fois les employés et les travailleurs en sous-traitance. C'est particulièrement important, étant donné que les travailleuses et travailleurs en sous-traitance représentent souvent une grande part des effectifs des entreprises minières (entre 17% et 74% pour les six entreprises qui communiquent ces informations) et les risques d'accidents professionnels pour les travailleuses et travailleurs en sous-traitance sont souvent plus élevés que pour les employés. Une communication systématique sur tous les décès de travailleuses et travailleurs peut permettre aux entreprises de démontrer que leurs engagements en termes de santé et sécurité et d'élimination des accidents mortels au travail se traduisent par des actions concrètes et une amélioration continue sur le terrain.

Réponse aux situations d'urgence

Seuls cinq des 31 sites miniers publient des plans actualisés de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Aucun de ces sites ne démontre qu'il fait participer les communautés locales à des simulations de situations d'urgence. En publiant ces plans, y compris les mesures à prendre en cas de fuite ou de défaillance sur leurs installations de stockage de résidus miniers, les entreprises peuvent aider à atténuer l'impact des catastrophes, et à terme sauver des vies.

Mécanismes de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs

Les informations sur les mécanismes de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs sont très rares. Seule une entreprise fait état du nombre de réclamations déposées par ses travailleuses et travailleurs chaque année par le biais de mécanismes de plaintes formels. Afin d'être en conformité avec la Recommandation R130 de l'OIT sur l'examen des réclamations, les entreprises minières doivent s'assurer et démontrer qu'elles respectent le droit des travailleuses et des travailleurs à déposer des plaintes, et à les voir examinées et prises en compte afin d'y remédier. Rendre publique la façon dont les plaintes sont prises en considération et les réparations allouées peut aussi aider à renforcer la confiance que les travailleuses et travailleurs accordent à ces mécanismes.⁶

⁶ Voir par exemple, www.shiftproject.org/media/resources/docs/Shift-Canadian-Mining-Report.pdf.

Mécanismes de plaintes pour les communautés

Les informations font également souvent défaut au niveau des mécanismes de plaintes pour les communautés. Seulement deux des 31 sites miniers publient régulièrement le nombre et la nature des plaintes déposées. Seulement quatre sites détaillent les actions entreprises pour apporter des réparations et seul un site minier indique de quelle façon il effectue le suivi de la satisfaction des personnes requérantes. Afin d'être en conformité avec les principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU, les entreprises doivent identifier leurs impacts négatifs et chercher à y remédier. En surveillant l'usage et l'efficacité de leurs mécanismes de plaintes, et en partageant cette information avec les parties prenantes affectées, les entreprises peuvent non seulement démontrer leur volonté de reconnaître leurs impacts négatifs et d'y remédier, mais aussi identifier les risques systémiques et adapter leurs pratiques en conséquence.

Salaire de subsistance

Si plusieurs entreprises disent verser des salaires supérieurs au salaire de subsistance, aucune des 12 entreprises n'est en mesure de prouver que cela a été contrôlé. En comparant la rémunération avec le salaire de subsistance contextualisé – calculé en fonction de cadres déjà existants, comme au Canada, ou d'estimations du coût de la vie du pays lorsque de tels cadres n'existent pas – les entreprises peuvent démontrer qu'elles traitent dignement leurs travailleuses et travailleurs et qu'elles leur donnent les moyens de subvenir à leurs besoins fondamentaux pour prendre pleinement part à la vie de la société.

Prévoir la viabilité socio-économique de l'après-mine

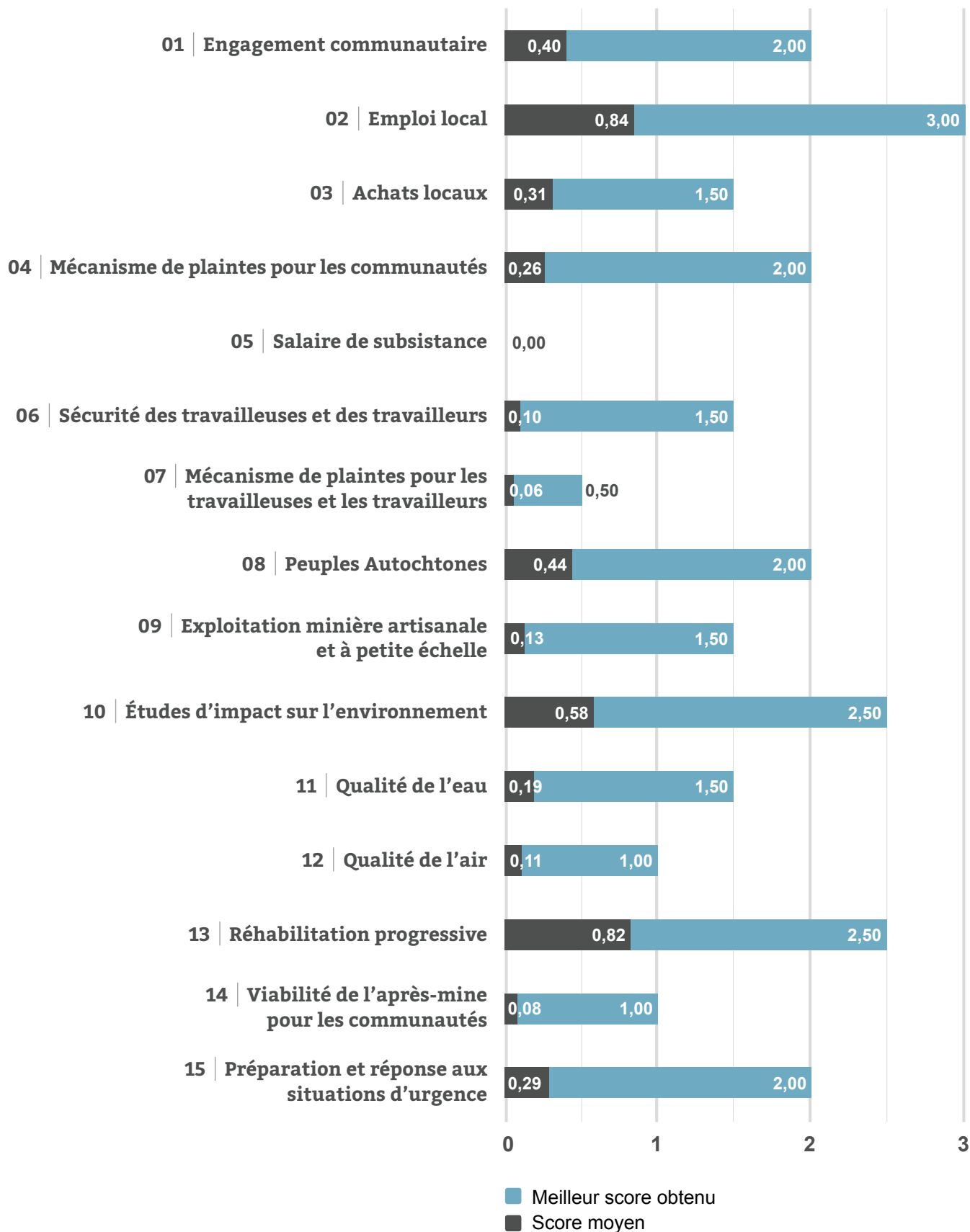
Il est encourageant de relever que 20 des 31 sites miniers ont publié des informations sur leurs plans de fermeture et de réhabilitation. Ces plans révèlent que la plupart des entreprises prennent leurs dispositions pour limiter leurs impacts environnementaux et pour réduire les risques environnementaux de leurs sites après fermeture. Toutefois, moins d'entreprises se préoccupent des questions sociales liées à l'après-mine. Seulement trois plans contiennent des mesures visant à garantir la viabilité des communautés après la fermeture et seul un site inclut l'objectif de rendre les terres de nouveau exploitables après l'arrêt de l'activité minière. Pour laisser un héritage positif, il est nécessaire d'aller au-delà de la réhabilitation environnementale et paysagère, et de mettre en place des mesures qui permettront aux communautés affectées d'avoir des moyens de subsistance pérennes une fois la mine fermée.

Engagements fondamentaux des entreprises

Bien que les engagements fondamentaux pris par les entreprises ne soient pas inclus dans la grille de notation, l'étude a vérifié l'existence de documents fondamentaux régissant leur façon d'appréhender la corruption, les droits humains et les droits des travailleuses et des travailleurs. Les résultats sont mitigés. Si 9 des 12 entreprises ont publié des politiques internes formelles dans lesquelles elles s'engagent à lutter contre toutes les formes directes et indirectes de corruption, quelques entreprises seulement s'engagent à respecter les droits humains et lorsque ces engagements ont été formalisés aucun ne fait explicitement référence aux Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.⁷ De même, aucune entreprise ne s'est officiellement engagée à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment leur liberté d'association et leur droit syndical, en conformité avec les normes du travail de l'OIT. En intégrant des engagements forts à leur stratégie d'entreprise et en reconnaissant les cadres normatifs internationaux, les entreprises minières peuvent démontrer leur détermination à instaurer et à appliquer des pratiques entrepreneuriales éthiques.

⁷ Voir www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_EN.pdf

Résultats d'ensemble



Cette partie du rapport résume les résultats d'ensemble de tous les indicateurs de l'étude.

01 | Engagement communautaire

Bien que quinze sites miniers aient prouvé qu'ils mettent en œuvre des processus d'engagement avec les communautés affectées par le projet sur des sujets qui peuvent les concerner, seulement cinq sites démontrent qu'ils entretiennent un engagement continu, au-delà d'événements ponctuels. Deux sites miniers mentionnent des actions visant à inclure les femmes des communautés dans leurs activités d'engagement, mais il s'agit de cas isolés qui ne reflètent pas une approche inclusive systématique. Trois sites miniers partagent des informations et des formulaires d'enquête démontrant l'existence d'un suivi de la satisfaction des communautés quant aux résultats de leurs processus d'engagement, mais aucun ne rend publics les résultats de ces enquêtes.

02 | Emploi local

Cet indicateur, qui évalue comment les données relatives à la main d'œuvre sont publiées, a obtenu le meilleur score de l'étude. Douze sites miniers indiquent combien de postes sont occupés par des expatriés et des nationaux, mais seulement deux sites font part des effectifs absolus pour 2017 ou plus tard. Neuf sites miniers présentent leurs effectifs absolus d'employés et de travailleurs en sous-traitance pour 2017 ou plus tard, et cinq autres présentent des chiffres remontant à 2016 ou avant, ou bien exprimés uniquement en pourcentages. Douze sites font aussi état du nombre de travailleurs issus des communautés locales dans leur effectif, mais trois sites seulement désagrègent ce nombre entre employés et travailleurs en sous-traitance. Deux sites se démarquent, en désagrégeant aussi ces données par sexes et niveaux de qualification.

03 | Achats locaux

Quatorze sites miniers publient les montants dépensés auprès de fournisseurs nationaux, mais seulement six d'entre eux complètent ces informations avec des données sur les fournisseurs locaux. Seuls trois sites indiquent quelle proportion représentent ces achats par rapport à leurs achats totaux. Seul un site minier montre des exemples concrets d'actions de soutien en faveur des fournisseurs locaux, avec des actions spécifiques à l'intention des femmes, mais sans pour autant démontrer que cette démarche soit continue et systématisée. Deux sites miniers vont au-delà des exigences de cet indicateur en indiquant les sommes dépensées auprès de fournisseurs issus des Peuples Autochtones locaux.



04 | Mécanismes de plaintes pour les communautés

Seulement deux sites miniers rendent public le nombre et la nature des plaintes déposées par les communautés dans le cadre de leur mécanisme formel de plaintes pour l'année 2017 ou après, tandis que sept autres sites fournissent des données antérieures ou incomplètes. Seulement quatre sites miniers démontrent qu'ils ont pris des mesures en réponse aux plaintes déposées, mais aucun n'a pu démontrer que cela a été fait de manière systématique et pour l'année 2017 ou plus récemment. De plus, aucun site minier n'indique assurer le suivi de la satisfaction des personnes requérantes une fois leur dossier traité, bien qu'un site montre que de tels documents de suivi existent.

05 | Salaire de subsistance

Aucun des sites miniers ne publie de données de suivi démontrant que les salaires versés sont à hauteur ou au-dessus du salaire de subsistance. Plusieurs entreprises se disent engagées à verser un salaire minimum légal ou correspondant à la norme nationale dans le secteur, mais sans référence explicite à un salaire de subsistance.

06 | Sécurité des travailleuses et des travailleurs

Seulement trois sites miniers démontrent qu'ils ont mis en place un processus complet pour identifier les équipements de sécurité adaptés aux besoins de tous les travailleuses et travailleurs, mais seul un site montre que ce processus couvre systématiquement tous ses départements et activités. Ce site est aussi le seul à pouvoir montrer qu'il fournit des équipements de sécurité à sa main d'œuvre. Un site minier publie des informations indiquant que des EPI spécifiquement adaptés aux femmes sont identifiés et potentiellement disponibles.

07 | Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs

Seulement quatre sites miniers communiquent le nombre de plaintes déposées par des travailleuses et travailleurs dans le cadre de leur mécanisme formel de plaintes, mais aucun des sites ne fournit de détails sur la nature de ces plaintes. De plus, aucun site ne rend compte des actions mises en œuvre pour y répondre ni du suivi de la satisfaction des personnes requérantes une fois leur dossier traité.

08 | Peuples Autochtones

Douze des 13 sites miniers établis au Canada ont identifié publiquement les Peuples Autochtones affectés par leurs activités. Hors du Canada, un site minier a bénéficié d'une exception pour cet indicateur (voir la partie Méthodologie), car il est en mesure de démontrer qu'il a mené un processus d'identification qui a permis de conclure qu'aucun Peuple Autochtone n'était susceptible d'être affecté. Sept sites miniers font part de consultations menées auprès de Peuples Autochtones. Toutefois celles-ci sont souvent restreintes à des ententes sur les répercussions et les avantages et ne cherchent pas à obtenir systématiquement le consentement libre, informé et préalable des Peuples Autochtones pour l'utilisation de leurs terres.

09 | Exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE)

Seul un site minier fait part de son travail d'identification et de cartographie complète de toutes les activités EMAPE sur et autour de son site, tandis que quatre autres publient des informations restreintes sur la présence d'EMAPE dans leurs zones d'activité. Deux sites miniers évoquent des protocoles ou des consultations menées dans le but d'identifier des opportunités de collaboration constructive avec les personnes travaillant dans l'EMAPE, mais ne fournissent que très peu de détails. Aucun site minier ne démontre que des actions sont entreprises pour intégrer les femmes travaillant dans l'EMAPE à ses processus d'engagement. Huit sites ayant clairement identifié que l'EMAPE n'était pas pertinente dans leur contexte ont bénéficié d'une exception pour cet indicateur (voir la partie Méthodologie).

10 | Études d'impact sur l'environnement

Huit sites miniers publient des études d'impact sur l'environnement et quatre autres en rendent publiques au moins quelques parties ou des synthèses. Huit de ces 12 sites ont publié des mises à jour, mais aucun ne partage avec régularité des mises à jour complètes. Quatre sites miniers se démarquent en démontrant que les communautés et parties prenantes affectées participent à la discussion sur les résultats des études d'impact sur l'environnement.

11 | Qualité de l'eau

Seulement deux sites miniers publient des données pertinentes relatives au contrôle de la qualité de l'eau, désagrégées par points de mesures et en regard des valeurs limites applicables. La plupart des sites miniers publient seulement des exposés narratifs sur l'eau, ou bien des moyennes de qualité de l'eau agrégées pour l'ensemble de l'entreprise. Les données sont aussi parfois dépourvues des repères contextuels (telles que les valeurs limites applicables) qui leur permettraient d'être comprises, utilisées et comparées. Seul un site minier démontre que ses résultats de suivi de la qualité de l'eau sont discutés avec les parties prenantes affectées par le projet, et ce de manière régulière et systématique. Aucun des sites miniers ne montre qu'il fait activement participer les parties prenantes affectées par le projet au suivi des mesures d'amélioration de la qualité de l'eau dans les bassins versants ou régionaux.

12 | Qualité de l'air

Très peu de sites miniers publient des données désagrégées sur la qualité de l'air, avec seulement deux sites montrant les concentrations en particules et en gaz toxiques désagrégées par points de mesures et en regard des valeurs limites applicables. Trois autres sites miniers font un reporting sur la qualité de l'air, mais ne partagent que des données anciennes ou incomplètes, sans montrer comment les résultats de la qualité de l'air se comparent aux valeurs limites applicables.

13 | Réhabilitation progressive

Cet indicateur a obtenu le deuxième score le plus élevé de l'étude. Dix sites miniers publient leurs plans de réhabilitation de la mine, néanmoins un des plans ne prévoit pas de réhabilitation progressive sur toute la durée de vie de la mine. Dix-sept sites miniers publient des informations sur les coûts estimés de la réhabilitation, avec des niveaux de détail variables, notamment en ce qui concerne les provisions financières garanties. Douze sites miniers apportent la preuve d'avoir assuré le suivi de leur réhabilitation progressive, et cinq d'entre eux démontrent un suivi actualisé, détaillé et complet.

14 | Viabilité de l'après-mine pour les communautés

Seulement trois sites miniers montrent des exemples d'actions destinées à garantir une viabilité socio-économique pour les communautés affectées par le projet après la fermeture de la mine, sans pour autant publier des plans globaux qui indiqueraient que cela fait partie intégrante de leur stratégie de fermeture. Parmi ces trois sites, un seul fait mention d'opportunités d'utilisation des terres par les communautés après fermeture de la mine. Un site a créé une plateforme collaborative afin de prendre en compte les objectifs et points de vue des communautés dans ce domaine.

15 | Préparation et réponse aux situations d'urgence

Trois sites miniers publient leurs plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence, qui incluent les risques associés aux parcs à résidus et autres installations de gestion des déchets. Un autre site minier fait part uniquement d'un plan de réponse en cas de défaillance du parc à résidus et un autre site n'a pas mis à jour son plan pour l'adapter à la phase actuelle de son cycle de vie. Seul un site indique inclure les parties prenantes affectées par le projet dans les tests de ses plans de réponse aux situations d'urgence, mais n'apporte toutefois pas de preuves de mise en œuvre de réels tests collaboratifs.

Résultats des sites miniers

Comment lire les résultats

Cette partie présente les résultats de chacun des 31 sites miniers évalués, ainsi que des informations contextuelles propres aux 12 entreprises. Les entreprises et leurs sites miniers sont présentés par ordre alphabétique.

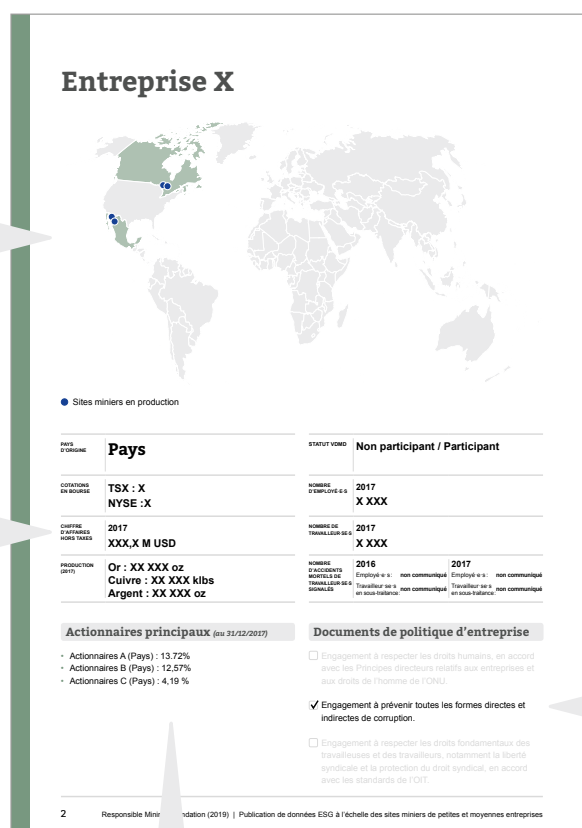
Pages contextuelles relatives aux entreprises

Planisphère

Emplacements des sites miniers en activité de l'entreprise ; ils sont tous évalués dans l'étude. Les sites miniers fermés (c'est-à-dire en veille, en maintenance, en cours de fermeture ou dans l'après-mine) ne sont pas évalués dans cette étude.

Données contextuelles

- Pays d'origine
- Cotations en bourse
- Chiffre d'affaires
- Production
- Statut VDMD
- Nombre d'employé-e-s
- Nombre de travailleur-se-s
- Nombre d'accidents mortels de travailleur-se-s signalés par l'entreprise



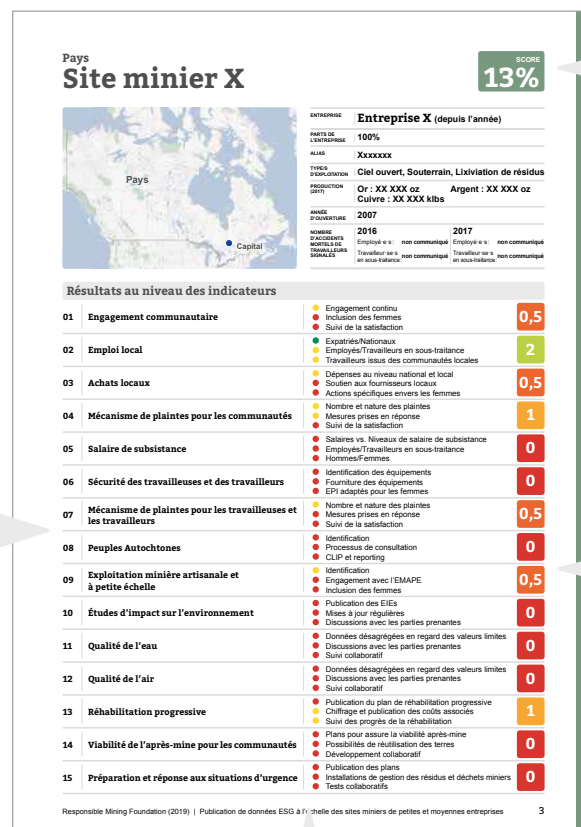
Principaux actionnaires

Documents de politique d'entreprise

Des informations sont également fournies sur les documents fondamentaux de politique interne de l'entreprise en matière de lutte contre la corruption, de droits humains et de droits des travailleur-se-s.

- ☒ L'entreprise a publié un document conforme aux normes internationalement reconnues.
- ☐ Aucun élément probant n'a été trouvé concernant l'existence d'un document de ce type dans le domaine public.

Pages dédiées aux résultats des sites miniers



Les 15 indicateurs

Score du site minier

Avec 15 indicateurs, le score d'ensemble maximal pour un site minier est de 45. Le score du site minier est exprimé en pourcentage arrondi du score maximal possible, en prenant en compte les éventuelles exceptions accordées (voir la partie Méthodologie).

Scores des indicateurs

Chaque score au niveau d'un indicateur est la somme des scores des trois éléments de l'indicateur.

Les scores au niveau des indicateurs peuvent aller de 0 à 3, et sont présentés en utilisant le code couleur suivant :



Exception accordée :
non inclus dans la notation

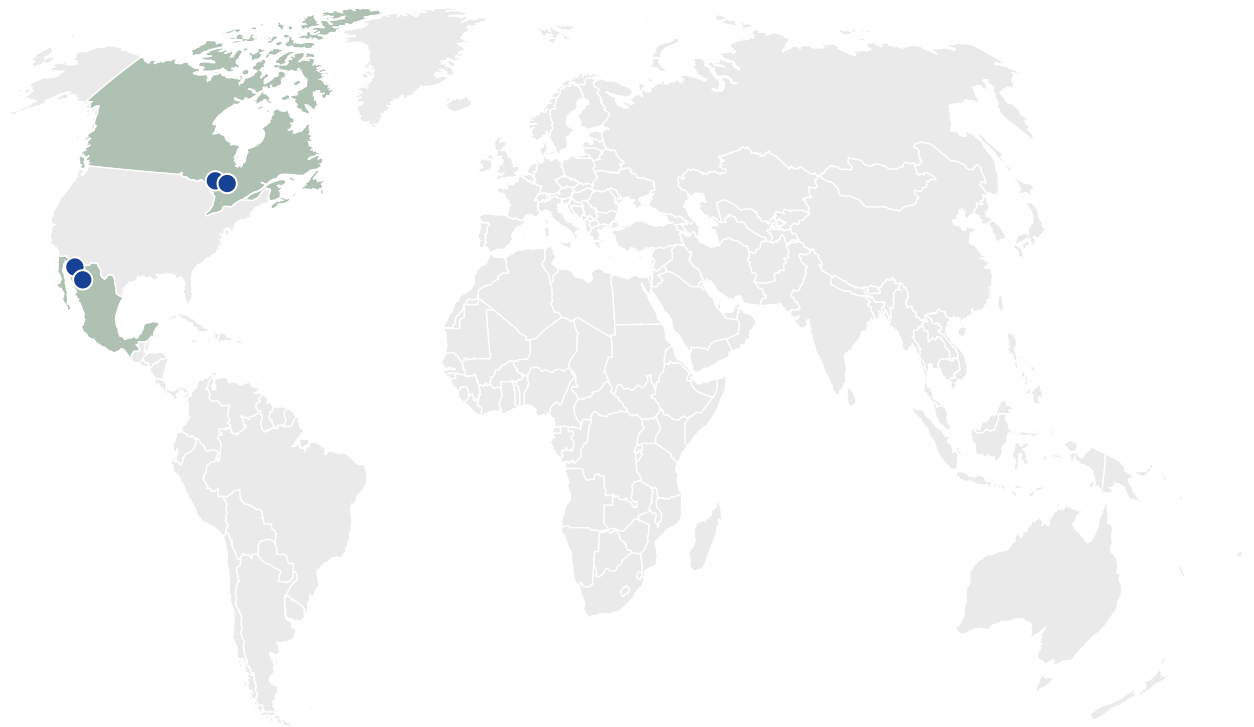
Score pour chaque élément

Les scores attribués aux éléments vont de 0 à 1. Le score maximal de chaque indicateur est donc de 3 (voir la partie Méthodologie pour les détails). Le score de chaque élément sont présentés en utilisant le code couleur suivant :

- 0 point
- 0,5 point
- 1 point
- Exception accordée : non inclus dans la notation

Le score maximal (● 1 point) est attribué dans les cas où l'entreprise est en mesure de démontrer qu'elle répond pleinement à la (aux) problématique(s) énoncée(s) dans l'élément. Un score partiel (● 0,5 point) est attribué lorsque les éléments probants fournis par l'entreprise n'y répondent que partiellement.

Alamos Gold



● Sites miniers en production

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : AGI NYSE : AGI	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	2017 1 724
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 542,8M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	2017 2 115
PRODUCTION (2017)	Or : 429 400 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué
			2017 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué

Actionnaires principaux (au 31/12/2017)

- BlackRock Inc. (Etats-Unis) : 13,72%
- Franklin Templeton Investments (Etats-Unis) : 12,57%

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Mexique El Chanate

SCORE
5%



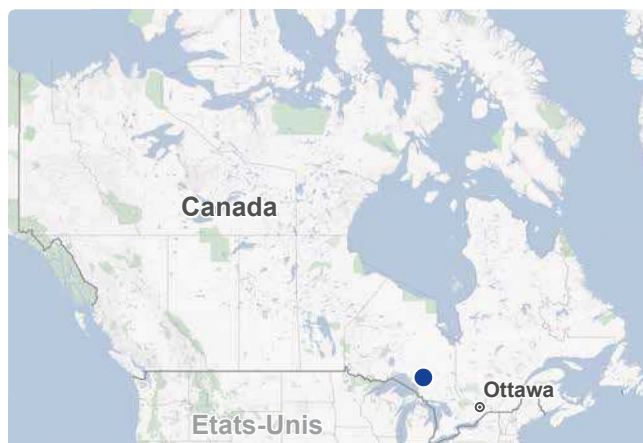
ENTREPRISE	Alamos Gold (depuis 2011)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	Minera Santa Rita	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 60 400 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2007	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué	Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	1
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Canada Island Gold

SCORE
4%



ENTREPRISE	Alamos Gold (depuis 2017)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	Argonaut, Edwards, Ego, Goudreau, Goudreau Lake, Kremzar, Lochalsh, Salo	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 98 400 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2007	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0,5
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Mexique Mulatos

SCORE
8%



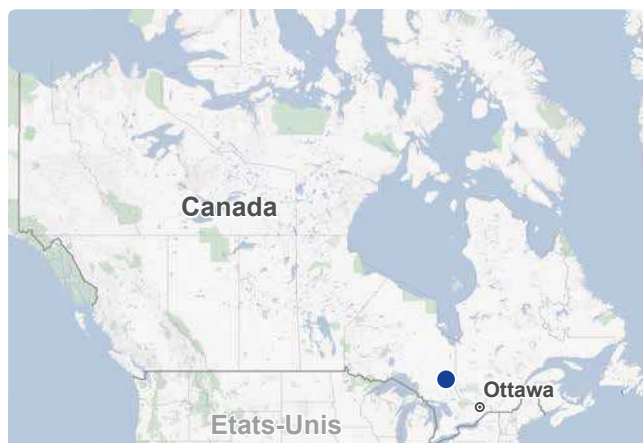
ENTREPRISE	Alamos Gold (depuis 2003)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	Cerro Pelon, La Yaqui, El Realito, El Carricito, El Halcon, Las Carboneras, El Jaspe, Puebla, Los Bajios, La Dura, La Salamandra	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert, Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 160 000 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2006	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0,5
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	1,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Canada Young-Davidson

SCORE
5%

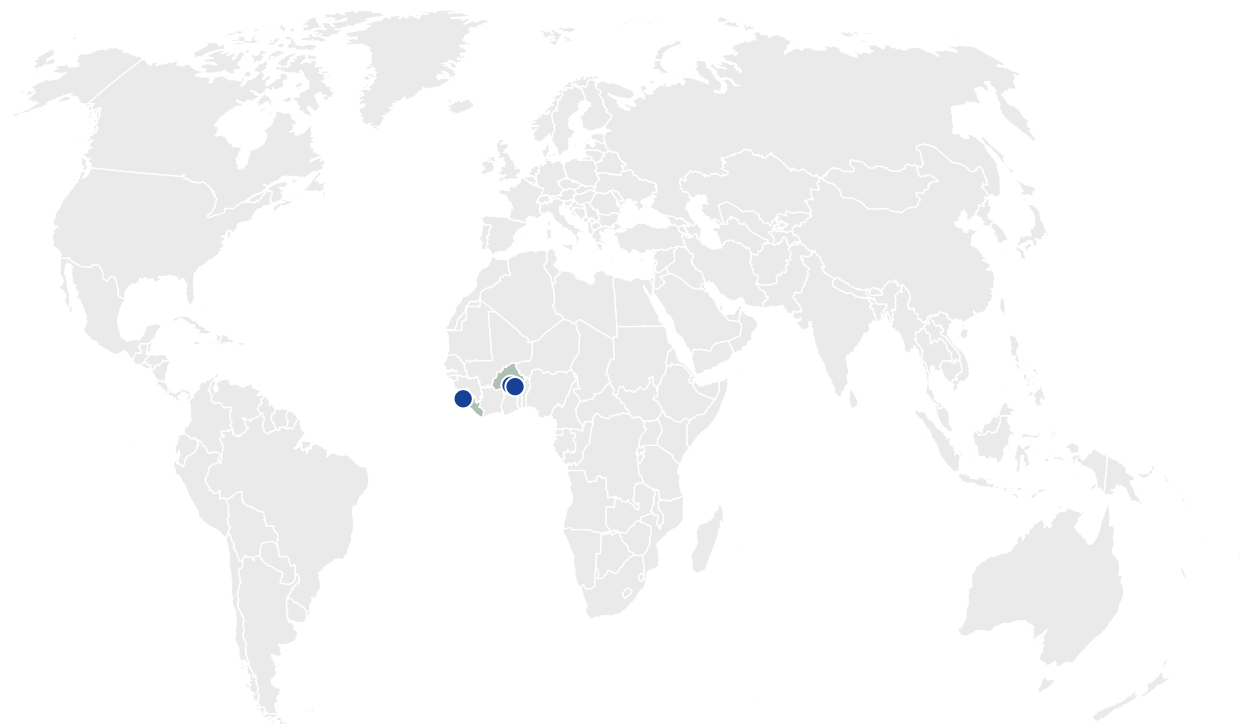


ENTREPRISE	Alamos Gold (depuis 2011)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 200 000 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2012	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0,5
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0,5
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Avesoro Resources



● Sites miniers en production

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : ASO AIM : ASO	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	Non communiqué
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 97,8 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	Non communiqué
PRODUCTION (2017)	Or : 79 024 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué
			2017 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué

Actionnaires principaux (au 27/09/2018)

- Avesoro Jersey Ltd. (Jersey) : 72,9 %
- Lombard Odier Asset Management (Suisse) : 5,03 %
- Richard Griffiths and controlled undertakings (Jersey) : 4,19 %

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☐ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Burkina Faso

Balogo

SCORE
0%



ENTREPRISE	Avesoro Resources (depuis 2017)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 28 845 oz <i>Données agrégées pour Youga et Balogo</i>	
ANNÉE D'OUVERTURE	2017	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Libéria

New Liberty

SCORE
9%



ENTREPRISE	Avesoro Resources (depuis 2011)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 76 179 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2016	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	1
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	1
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	1

Burkina Faso

Youga

SCORE
0%

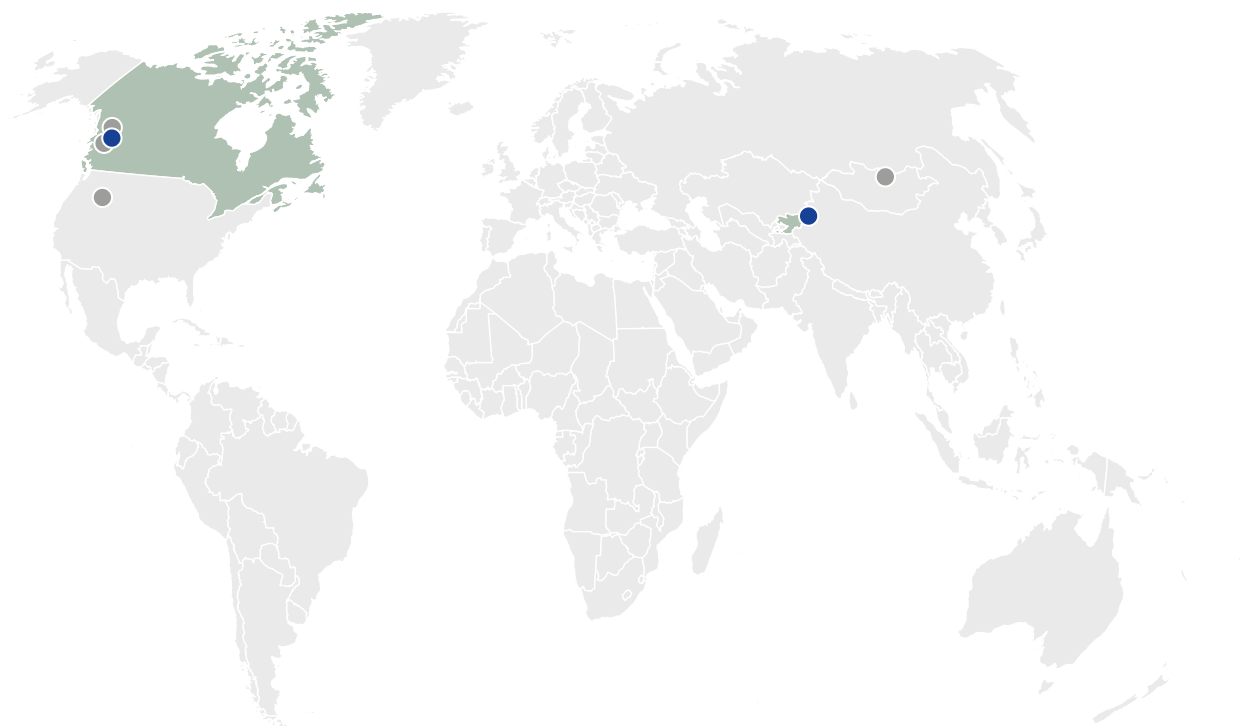


ENTREPRISE	Avesoro Resources (depuis 2017)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 28 845 oz <i>Données agrégées pour Youga et Balogo</i>	
ANNÉE D'OUVERTURE	2008	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Centerra Gold



- Sites miniers en production
- Sites miniers fermés (en veille, en maintenance, en cours de fermeture ou dans l'après-mine) – non-évalués

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : CG	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	2017 3 281
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 1 199,0 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	2017 4 240
PRODUCTION (2017)	Or : 785 316 oz Cuivre : 53 596 klbs	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s : 1 Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué 2017 Travailleur·se·s (non défini) : 1

Actionnaires principaux (au 01/09/2018)

- Kyrgyzaltyn JSC (République Kirghize) : 27 %
- BlackRock Inc. (Etats-Unis) : 12,03 %
- Van Eck Associates Corporation (Etats-Unis) : 8,64 %
- Paulson & Co. Inc. (Etats-Unis) : 7,8 %
- Dimensional Fund Advisors LP (Etats-Unis) : 3,32 %
- Franklin Templeton Investments (Etats-Unis) : 2,22 %
- The Vanguard Group Inc. (Etats-Unis) : 1,57 %

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

République Kirghize

Kumtor

SCORE
14%



ENTREPRISE	Centerra Gold (depuis 2004)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 562 749 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	1997	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Travailleur-se-s (non défini) : 1

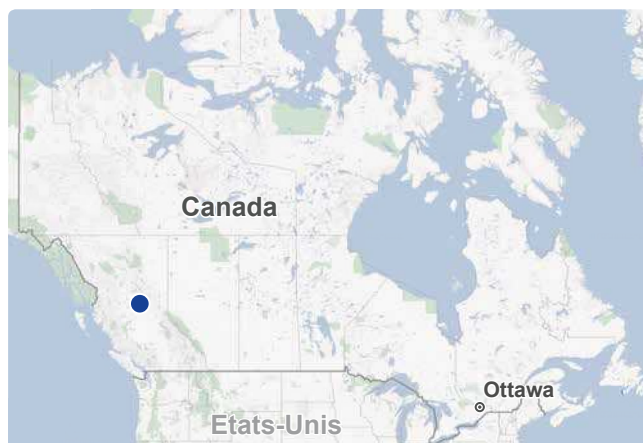
Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1,5
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	1
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	1
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0,5

Canada

Mount Milligan

SCORE
23%

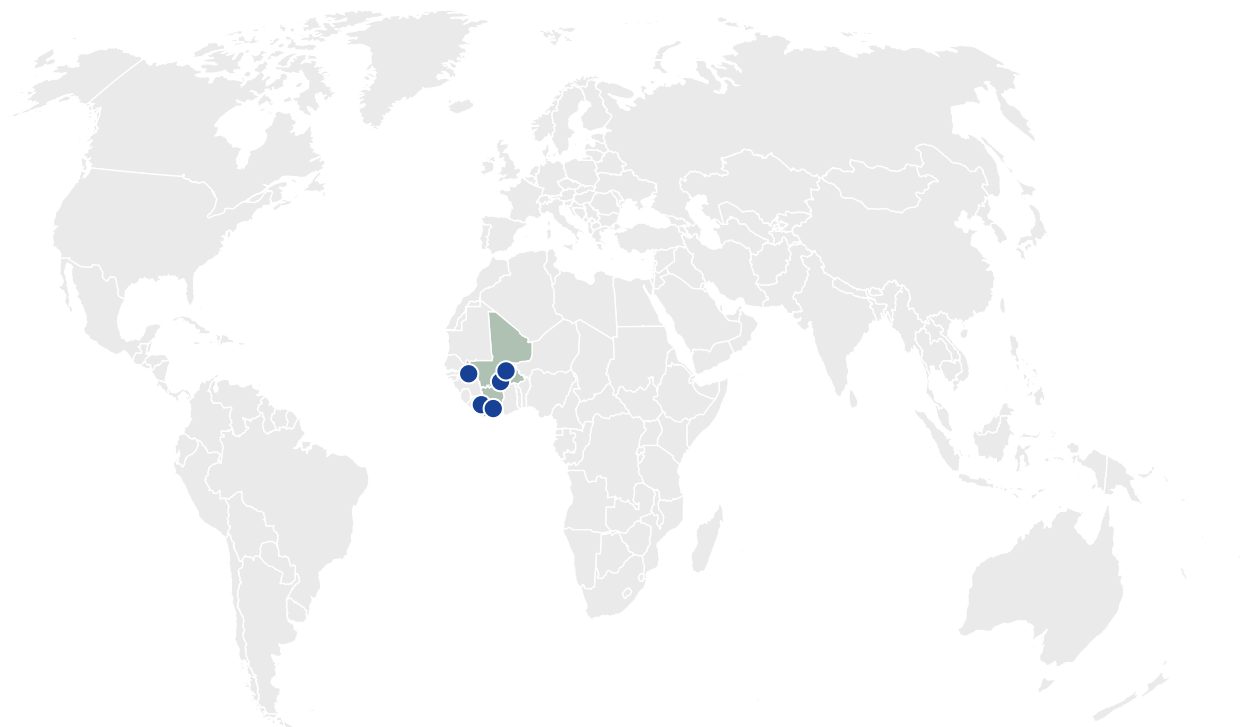


ENTREPRISE	Centerra Gold (depuis 2016)		
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%		
ALIAS	-		
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert		
PRODUCTION (2017)	Cuivre : 53 596 klbs Or : 227 567 oz		
ANNÉE D'OUVERTURE	2014		
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017	
	Employé-e-s : 0	Employé-e-s : non communiqué	
	Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	1
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	2,5
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1,5
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	2,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	1
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Endeavour Mining



● Sites miniers en production

PAYS D'ORIGINE	Cayman Islands	STATUT VDMD	Non participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : EDV	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	2017 4 152
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 652,1 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	2017 7 945
PRODUCTION (2017)	Or : 662 569 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Travailleur·se·s (non défini): 2017 Travailleur·se·s (employé·e·s + travailleur·se·s en sous-traitance): 2

Actionnaires principaux (au 01/11/2018)

- La Mancha Holding S.A.R.L. (Luxembourg) : 30 %
- Van Eck Associates Corporation (Etats-Unis) : 9,5 %
- BlackRock Investment Management Ltd. (Royaume-Uni) : 8,5 %
- M&G Investment Management Ltd. (Royaume-Uni) : 4,1 %
- Elliott Management Corporation (Etats-Unis) : 3,8 %
- OppenheimerFunds Inc. (Etats-Unis) : 3,7 %
- RBC Global Asset Management Inc. (Canada) : 2,1 %
- Fiera Capital Corporation (Canada) : 1,9 %
- Ruffer LLP (Royaume-Uni) : 1,6 %
- The Vanguard Group Inc. (Etats-Unis) : 1,4 %

Documents de politique d'entreprise

☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.

☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.

☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Côte d'Ivoire

Agbaou

SCORE

7%



ENTREPRISE	Endeavour Mining (depuis 2012)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	85%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 177 191 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2014	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Travailleur-se-s (non défini) :	2017 Travailleur-se-s (employé-e-s + travailleur-se-s en sous-traitance) : 0

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	2
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Burkina Faso

Houndé

SCORE
6%



ENTREPRISE	Endeavour Mining (depuis 2012)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 68 754 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2017	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Travailleur-se-s (non défini) :	2017 Travailleur-se-s (employé-e-s + travailleur-se-s en sous-traitance) : 0

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0,5
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0



ENTREPRISE	Endeavour Mining (depuis 2015)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	80%	
ALIAS	SMI	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 59 026 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	1991	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Travailleur-se-s (non défini) :	2017 Travailleur-se-s (employé-e-s + travailleur-se-s en sous-traitance) : 0

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	2
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Burkina Faso Karma

SCORE
6%



ENTREPRISE	Endeavour Mining (depuis 2016)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%	
ALIAS	Riverstone Karma	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 97 982 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2016	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Travailleur-se-s (non défini) :	2017 Travailleur-se-s (employé-e-s + travailleur-se-s en sous-traitance) : 0

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Mali

Tabakoto

SCORE
3%

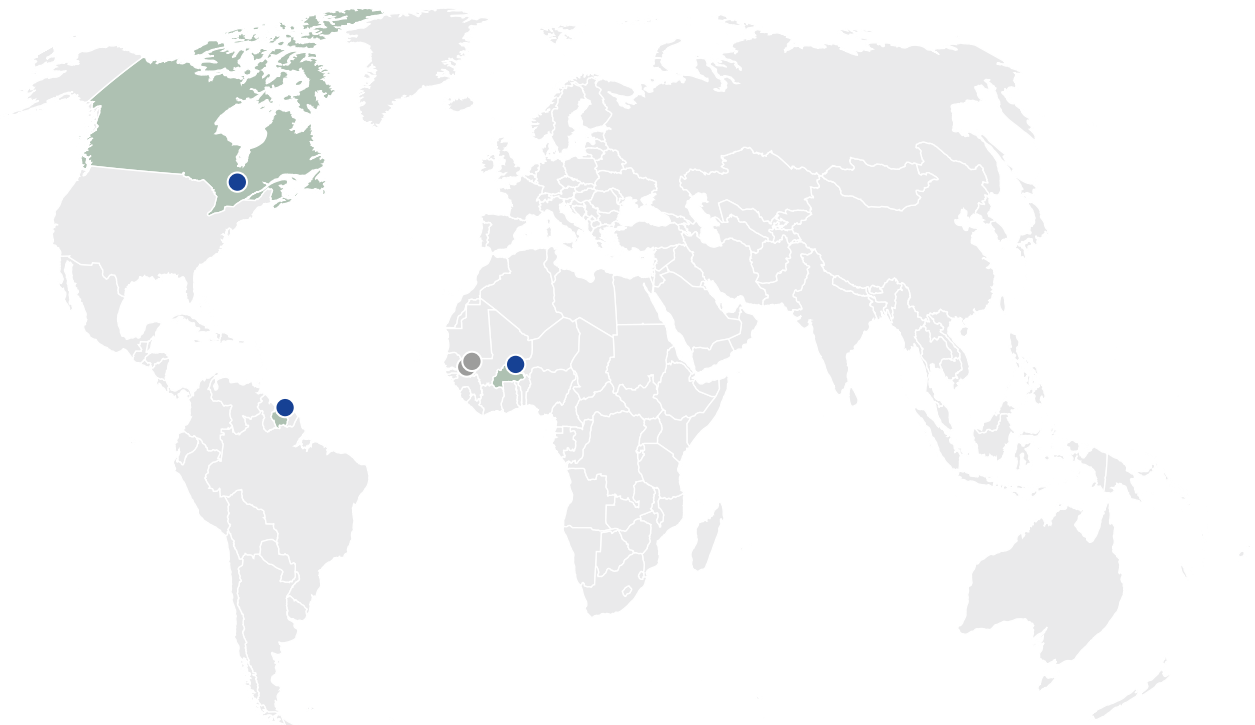


ENTREPRISE	Endeavour Mining (depuis 2012)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	80%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert, Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 143 995 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2006	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Travailleur-se-s (non défini) :	2017 Travailleur-se-s (employé-e-s + travailleur-se-s en sous-traitance) : 0

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Iamgold



- Sites miniers en production
- Sites miniers fermés (en veille, en maintenance, en cours de fermeture ou dans l'après-mine) – non-évalués

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDM	Participant			
COTATIONS EN BOURSE	TSX : IMG NYSE : IAG	NOMBRE D'EMPLOYÉ-E-S	2017 3 971			
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 1 094,9 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR-SE-S	2017 5 386			
PRODUCTION (2017)	Or : 882 000 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : Travailleur-se-s en sous-traitance :	0 1	2017 Employé-e-s : Travailleur-se-s en sous-traitance :	1 1

Actionnaires principaux (au 08/11/2018)

- Van Eck Associates Corporation (Etats-Unis) : 13 %

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Burkina Faso

Essakane

SCORE
13%



ENTREPRISE	Iamgold (depuis 2009)		
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%		
ALIAS	Falagountou		
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert		
PRODUCTION (2017)	Or : 432 000 oz		
ANNÉE D'OUVERTURE	2010		
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017	
	Employé-e-s : 0 Travailleur-se-s en sous-traitance : 1	Employé-e-s : 0 Travailleur-se-s en sous-traitance : 0	

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	2
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	1
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0,5
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Suriname Rosebel

SCORE
10%



ENTREPRISE	Iamgold (depuis 2006)		
PARTS DE L'ENTREPRISE	95%		
ALIAS	-		
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert		
PRODUCTION (2017)	Or : 318 000 oz		
ANNÉE D'OUVERTURE	2004		
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017	
	Employé-e-s :	0	Employé-e-s : 0
	Travailleur-se-s en sous-traitance :	0	Travailleur-se-s en sous-traitance : 0

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	1
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0,5
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Canada Westwood

SCORE
7%

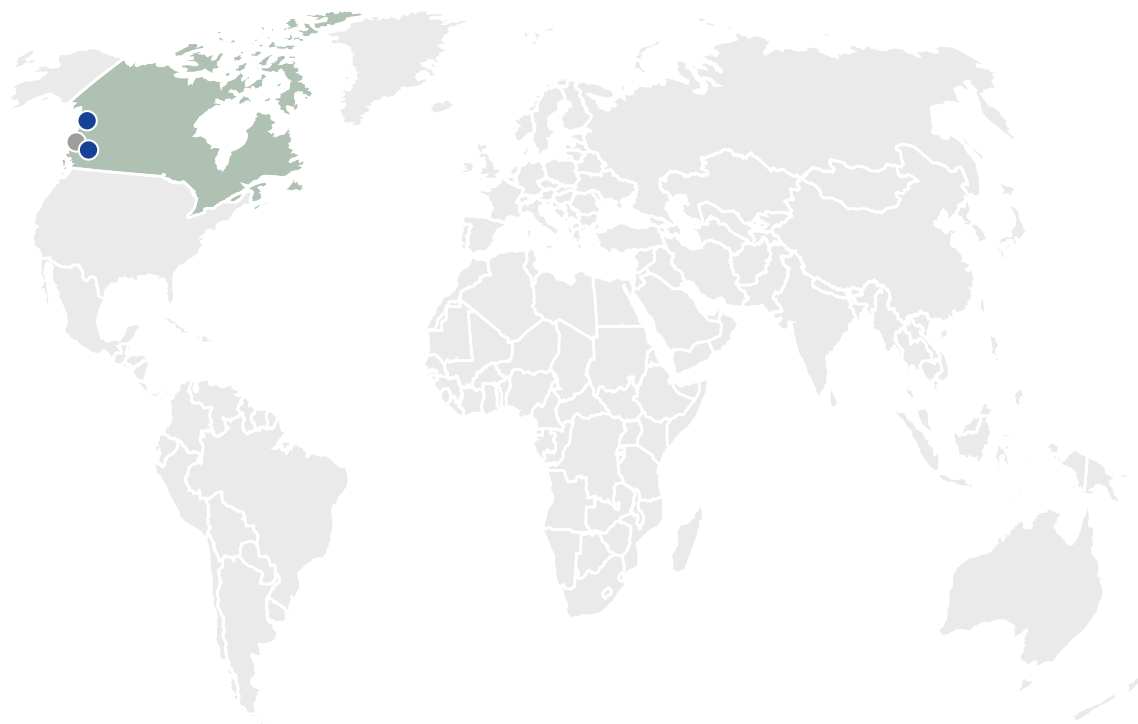


ENTREPRISE	Iamgold (depuis 2006)		
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%		
ALIAS	Westwood-Doyon		
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain		
PRODUCTION (2017)	Or : 125 000 oz		
ANNÉE D'OUVERTURE	2014		
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017	
	Employé-e-s : 0 Travailleur-se-s en sous-traitance : 0	Employé-e-s : 1 Travailleur-se-s en sous-traitance : 1	1

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Imperial Metals



- Sites miniers en production
- Sites miniers fermés (en veille, en maintenance, en cours de fermeture ou dans l'après-mine) – non-évalués

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDM	Participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : III	NOMBRE D'EMPLOYÉ-E-S	Non communiqué
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 453,1 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR-SE-S	2017 924
PRODUCTION (2017)	Or : 81 425 oz Argent : 169 783 oz Cuivre : 93 707 klbs	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s: non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance: non communiqué
			2017 Employé-e-s: non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance: non communiqué

Actionnaires principaux (au 30/09/2018)

- N. Murray Edwards & controlling companies (Canada) : 39,5 %
- Fairholme Capital Management, LLC (Etats-Unis) : 19,9 %

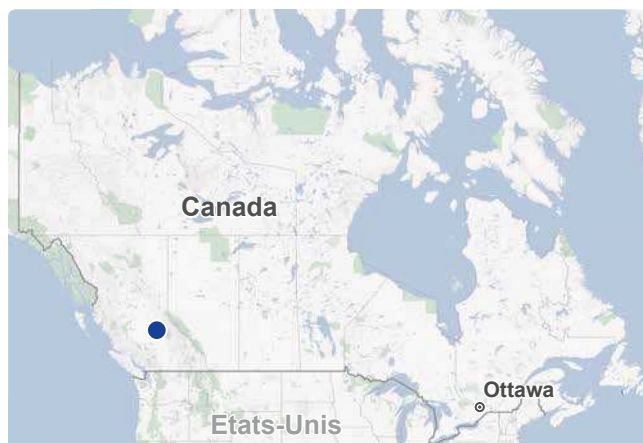
Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☐ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Canada

Mount Polley

SCORE
23%



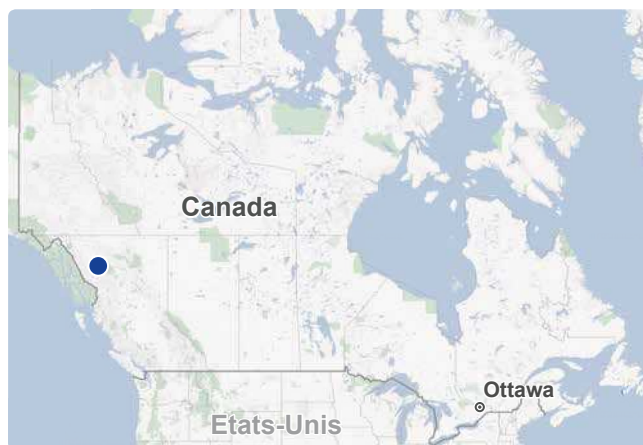
ENTREPRISE	Imperial Metals (depuis 1987)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 48 009 oz	Argent : 36 626 oz
	Cuivre : 19 071 klbs	
ANNÉE D'OUVERTURE	1997	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	1
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0,5
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	2,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	1,5
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	2
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	2

Canada Red Chris

SCORE
17%

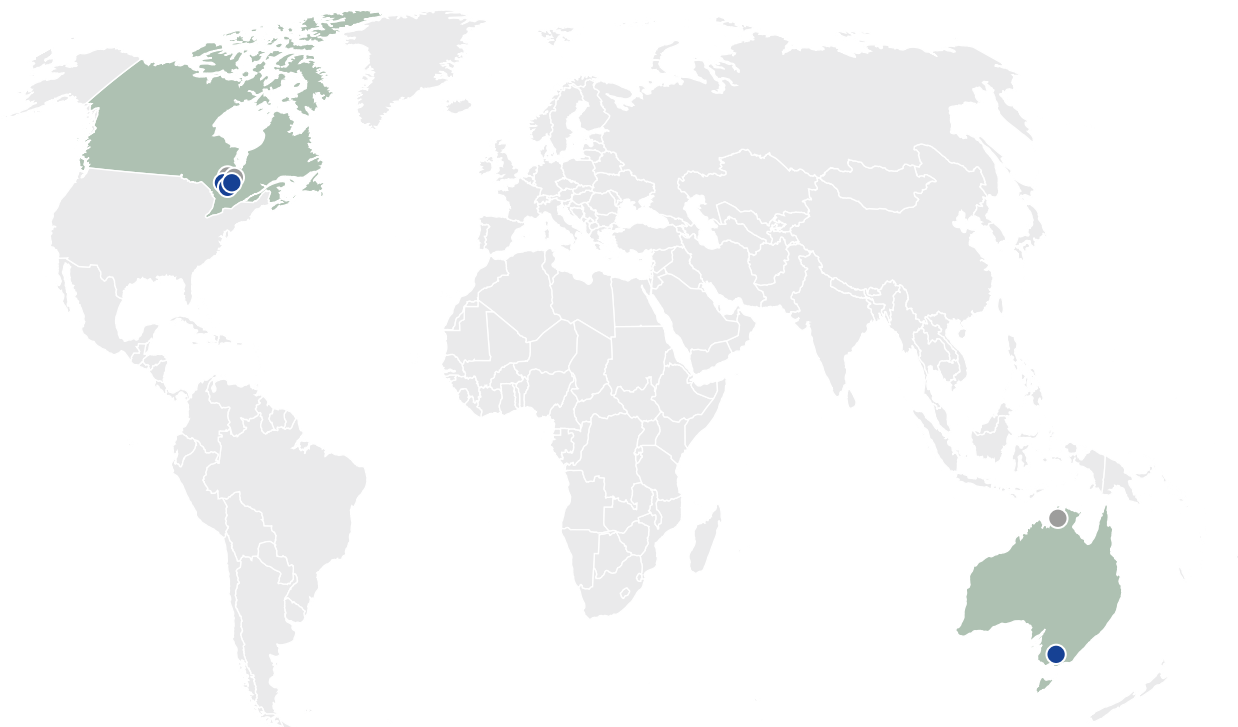


ENTREPRISE	Imperial Metals (depuis 2007)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 33 416 oz	Cuivre : 74 636 klbs
	Argent : 133 157 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2015	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1,5
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	1,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	1
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	2
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	1,5

Kirkland Lake Gold



- Sites miniers en production
- Sites miniers fermés (en veille, en maintenance, en cours de fermeture ou dans l'après-mine) – non-évalués

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : KL ASX : KLA NYSE : KL	NOMBRE D'EMPLOYÉ-E-S	2017 1 690
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 747,5 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR-SE-S	2017 2 034
PRODUCTION (2017)	Or : 596 405 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué 2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Actionnaires principaux

- Non connus

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Australie

Fosterville

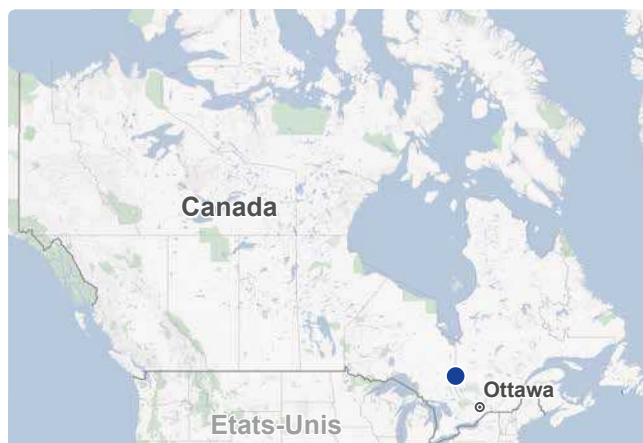
SCORE
16%



ENTREPRISE	Kirkland Lake Gold (depuis 2012)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	FGM	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 263 845 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2005	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	1
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	1,5
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	1
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0



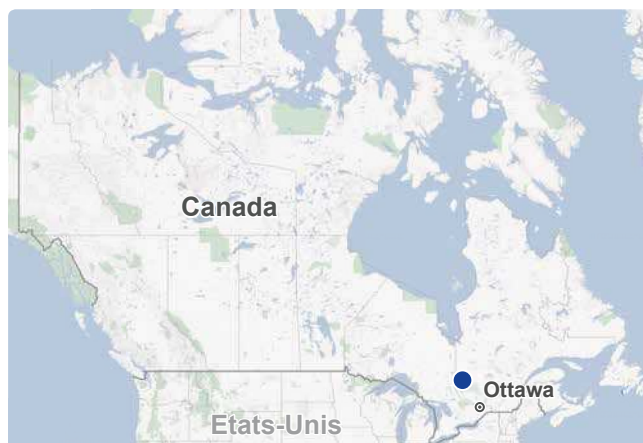
ENTREPRISE	Kirkland Lake Gold (depuis 2016)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	McDermott	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 66 677 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2011	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1,5
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	2
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Canada Macassa

SCORE
14%



ENTREPRISE	Kirkland Lake Gold (depuis 2001)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 194 237 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	1933	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	1
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	2
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	2,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0



ENTREPRISE	Kirkland Lake Gold (depuis 2016)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 50 764 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2015	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	1
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	2
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Komet Resources



● Sites miniers en production

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX.V : KMT	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	Non communiqué
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 3,1 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	Non communiqué
PRODUCTION (2017)	Or : 1 267 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué 2017 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué

Actionnaires principaux

- Non connus

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☐ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Burkina Faso

Guïro

SCORE
3%

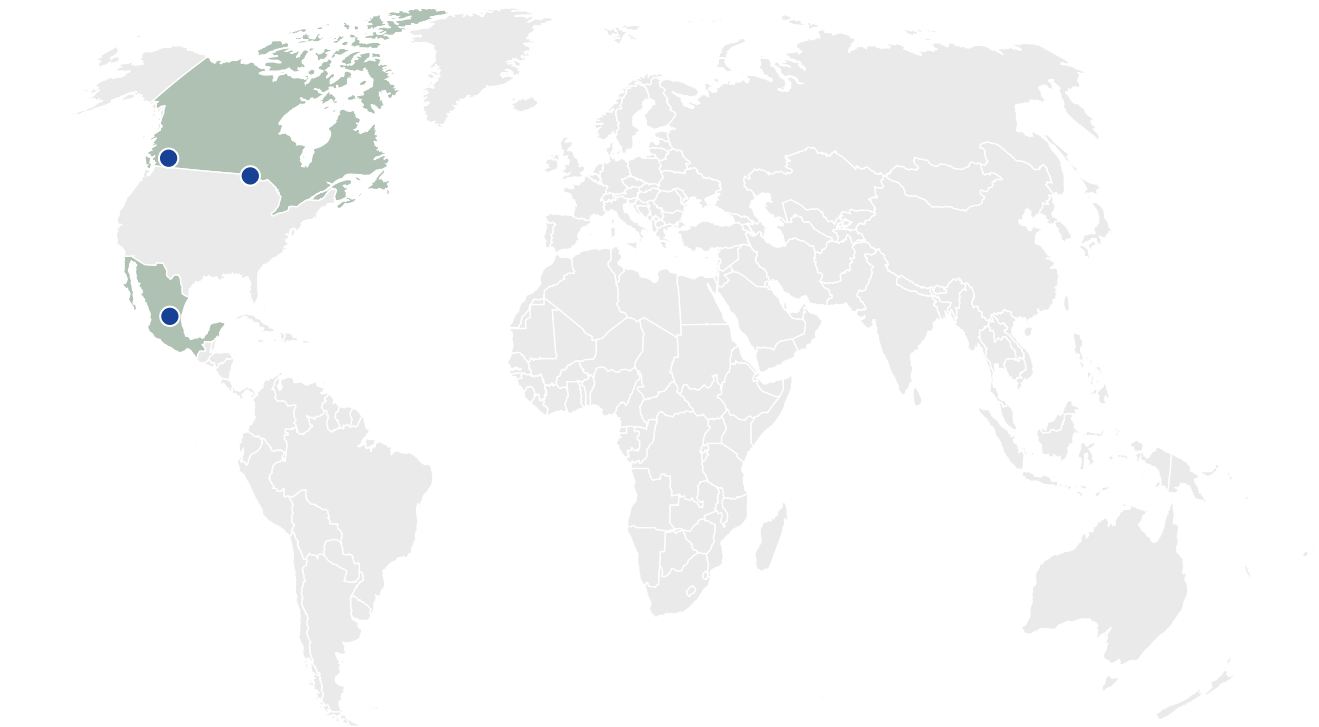


ENTREPRISE	Komet Resources (depuis 2014)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 1 267 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2017	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0,5
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

New Gold



● Sites miniers en production

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : NGD	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	Non communiqué
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 604,4 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	2017 1 834
PRODUCTION (2017)	Or : 422 411 oz Argent : 950 000 oz Cuivre : 104 400 klb	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué 2017 Employé·e·s : non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance : non communiqué

Actionnaires principaux

- Non connus

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Mexique

Cerro San Pedro

SCORE
11%



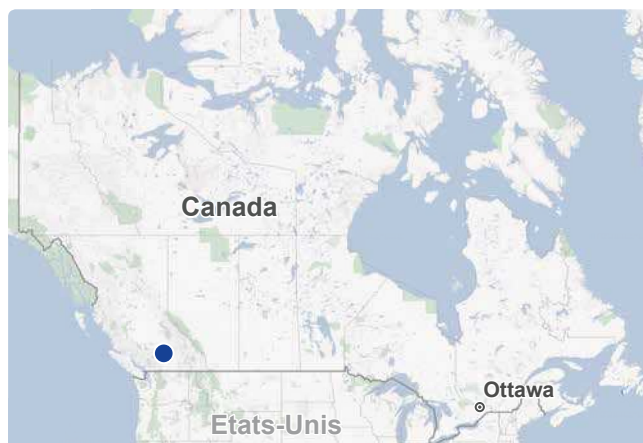
ENTREPRISE	New Gold (depuis 2008)		
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%		
ALIAS	-		
TYPE/S D'EXPLOITATION	Lixiviation de résidus		
PRODUCTION (2017)	Or : 34 337 oz Argent : 61 000 oz		
ANNÉE D'OUVERTURE	2007		
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-S-E-S SIGNALÉS	2016	2017	
	Employé-e-s : 0	Employé-e-s : non communiqué	
	Travailleur-se-s en sous-traitance : 0	Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0,5
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	1
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Canada New Afton

SCORE
18%



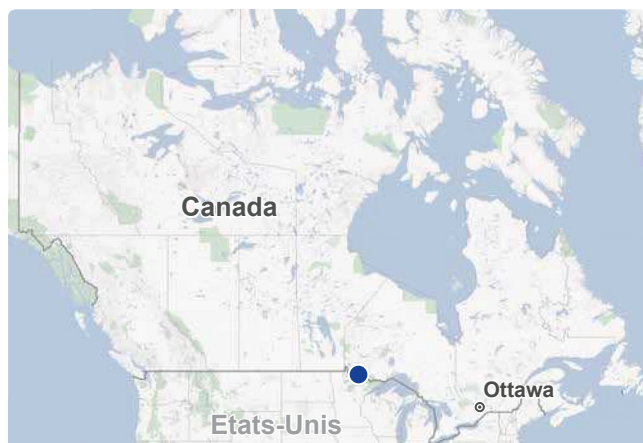
ENTREPRISE	New Gold (depuis 1999)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 86 163 oz	Cuivre : 90 600 klbs
	Argent : 300 000 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2012	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Travailleur-se-s (employé-e-s + travailleur-se-s en sous-traitance): 0	2017 Employé-e-s: non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance: non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	1
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1,5
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	1
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0,5
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0,5
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	1
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	2
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Canada Rainy River

SCORE
32%

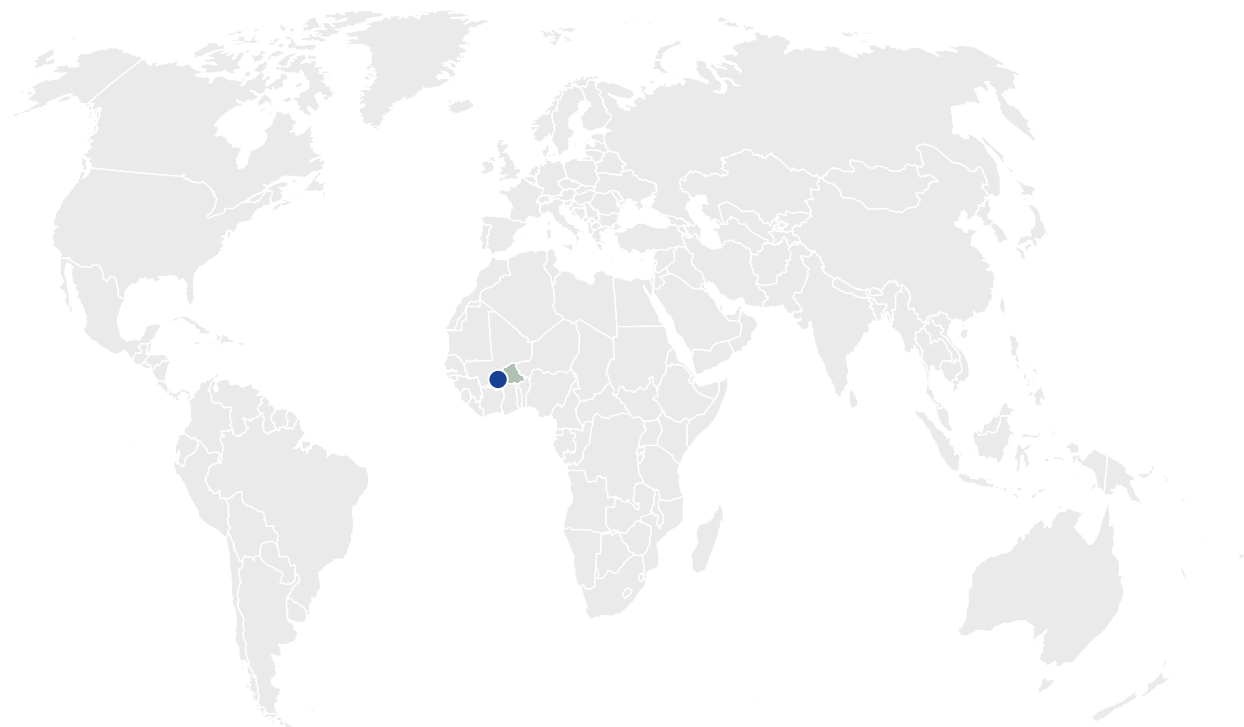


ENTREPRISE	New Gold (depuis 2013)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	-	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert, Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 28 509 oz Argent : 40 000 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2017	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Travailleur-se-s (employé-e-s + travailleur-se-s en sous-traitance): 0	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	1
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	1,5
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	1
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	1
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1,5
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	2,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	1
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	1,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	2

Roxgold



● Sites miniers en production

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant	
COTATIONS EN BOURSE	TSX : ROXG	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	2017 492	
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 159,4 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	Non communiqué	
PRODUCTION (2017)	Or : 126 990 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s : Travailleur·se·s en sous-traitance :	2017 Employé·e·s : Travailleur·se·s en sous-traitance :

Actionnaires principaux (au 31/03/2018)

- Appian Capital Advisory LLP (Royaume-Uni) : 13,2 %
- M&G Investment Management Ltd. (Royaume-Uni) : 9,7 %
- 1832 Asset Management L.P. (Canada) : 9 %
- African Lion 3 (Australie) : 6,5 %
- International Finance Corporation (IFC) (Etats-Unis) : 6,2 %
- Sentry Investment Management (Canada)
- RBC Global Asset Management Inc. (Canada)
- Sprott Inc. (Canada)
- Van Eck Associates Corporation (Etats-Unis)
- IA Investment Management (Canada)

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Burkina Faso

Yaramoko

SCORE
40%

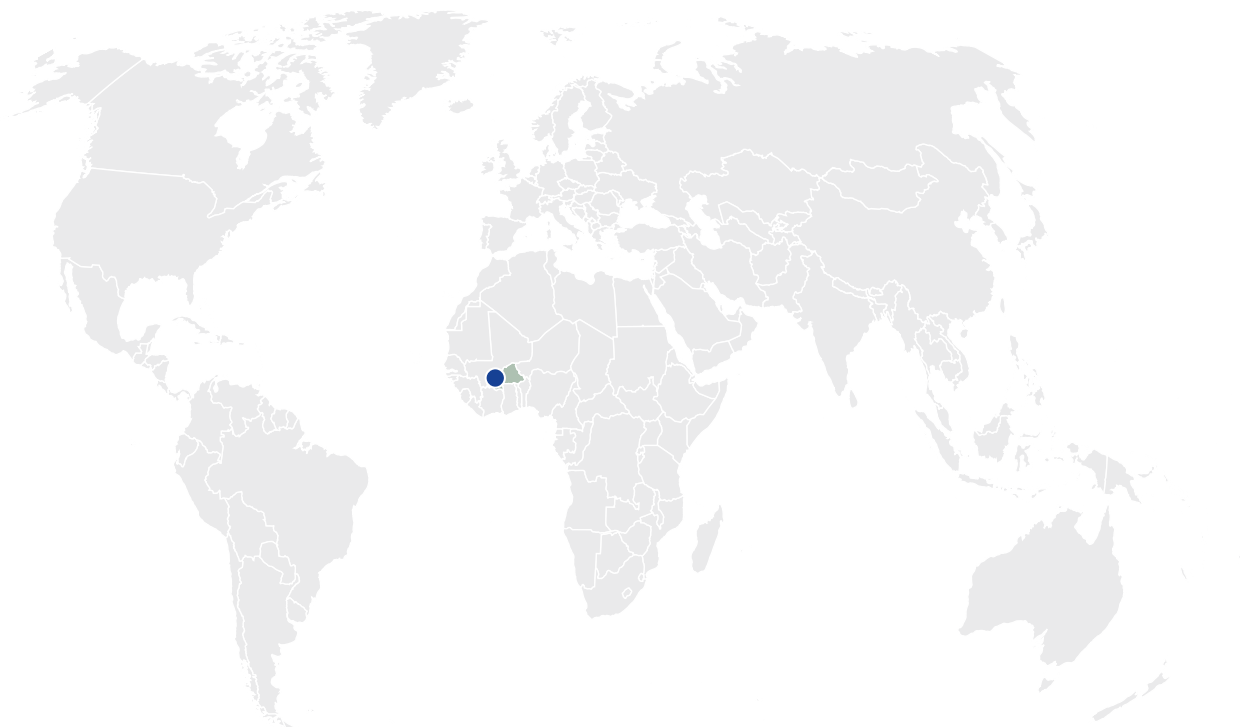


ENTREPRISE	Roxgold (depuis 2012)		
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%		
ALIAS	55 Zone, Bagassi South		
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain		
PRODUCTION (2017)	Or : 126 990 oz		
ANNÉE D'OUVERTURE	2016		
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017	
	Employé-e-s : 0	Employé-e-s : 0	
	Travailleur-se-s en sous-traitance : 0	Travailleur-se-s en sous-traitance : 0	

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	2
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	3
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	1,5
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	2
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	1,5
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	1,5
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	2,5
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0,5
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	2

Semafo



● Sites miniers en production

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant
COTATIONS EN BOURSE	TSX : SMF OMX : SMF	NOMBRE D'EMPLOYÉ·E·S	2017 1 034
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 259,0 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR·SE·S	2017 3 956
PRODUCTION (2017)	Or : 206 400 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR·SE·S SIGNALÉS	2016 Employé·e·s: non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance: non communiqué
			2017 Employé·e·s: non communiqué Travailleur·se·s en sous-traitance: non communiqué

Actionnaires principaux (au 06/03/2018)

- Van Eck Associates Corporation (Etats-Unis) : 10,17 %

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Burkina Faso

Mana

SCORE
1%

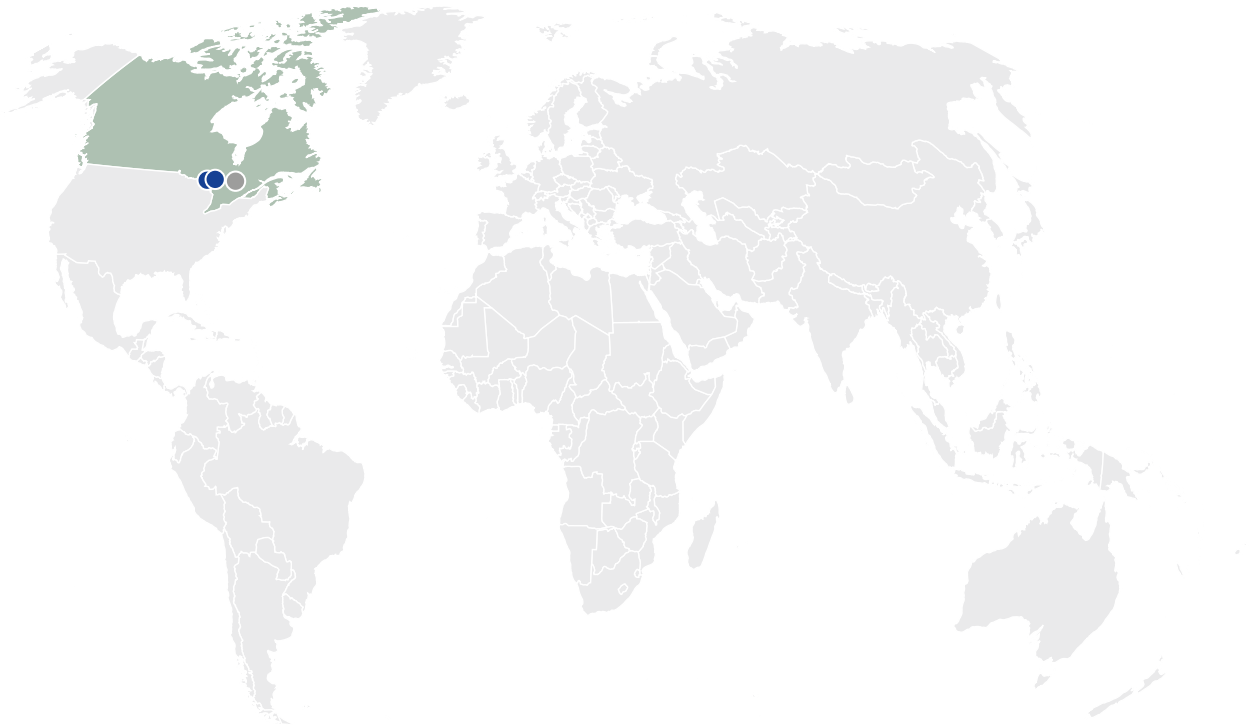


ENTREPRISE	Semafo (depuis 2007)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	90%	
ALIAS	Wona	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 206 400 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2008	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	0
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0,5
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Wesdome Gold Mines



- Sites miniers en production
- Sites miniers fermés (en veille, en maintenance, en cours de fermeture ou dans l'après-mine) – non-évalués

PAYS D'ORIGINE	Canada	STATUT VDMD	Non participant	
COTATIONS EN BOURSE	TSX : WDO	NOMBRE D'EMPLOYÉ-E-S	Non communiqué	
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	2017 76,4 M USD	NOMBRE DE TRAVAILLEUR-SE-S	Non communiqué	
PRODUCTION (2017)	Or : 58 980 oz	NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Actionnaires principaux (à novembre 2018)

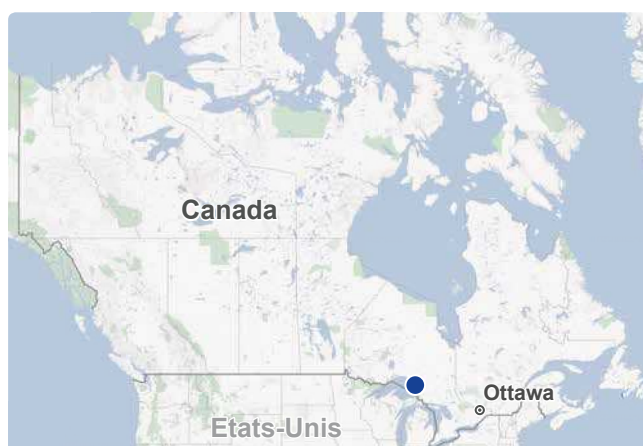
- 1832 Asset Management L.P. (Canada)
- Van Eck Associates Corporation (Etats-Unis)
- OppenheimerFunds Inc. (Etats-Unis)
- RBC Global Asset Management Inc. (Canada)
- Mackenzie Financial Corporation (Etats-Unis)
- Gabelli Asset Management Company Investors (Canada)
- U.S. Global Investors Inc. (Etats-Unis)

Documents de politique d'entreprise

- ☐ Engagement à respecter les droits humains, en accord avec les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.
- ☒ Engagement à prévenir toutes les formes directes et indirectes de corruption.
- ☐ Engagement à respecter les droits fondamentaux des travailleuses et des travailleurs, notamment la liberté syndicale et la protection du droit syndical, en accord avec les standards de l'OIT.

Canada Eagle River

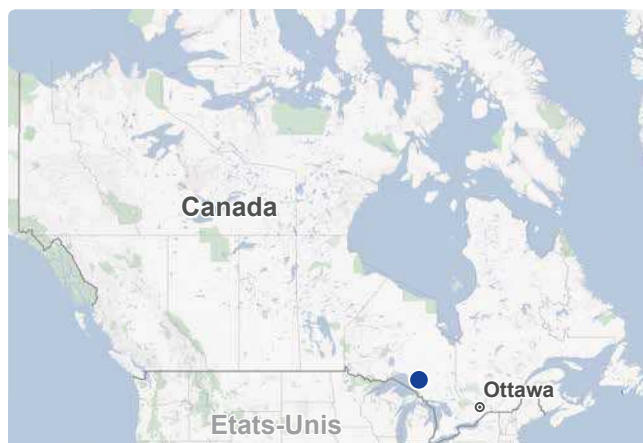
SCORE
2%



ENTREPRISE	Wesdome Gold Mines (depuis 1994)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	Eagle River Complex	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Souterrain	
PRODUCTION (2017)	Or : 50 996 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	1996	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	2017 Employé-e-s : non communiqué Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0



ENTREPRISE	Wesdome Gold Mines (depuis 1995)	
PARTS DE L'ENTREPRISE	100%	
ALIAS	Eagle River Complex, Magnacon	
TYPE/S D'EXPLOITATION	Ciel ouvert	
PRODUCTION (2017)	Or : 7 985 oz	
ANNÉE D'OUVERTURE	2002	
NOMBRE D'ACCIDENTS MORTELS DE TRAVAILLEUR-SE-S SIGNALÉS	2016	2017
	Employé-e-s : non communiqué	Employé-e-s : non communiqué
	Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué	Travailleur-se-s en sous-traitance : non communiqué

Résultats au niveau des indicateurs

01	Engagement communautaire	- Engagement continu - Inclusion des femmes - Suivi de la satisfaction	0
02	Emploi local	- Expatriés/Nationaux - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Travailleurs issus des communautés locales	0
03	Achats locaux	- Dépenses au niveau national et local - Soutien aux fournisseurs locaux - Actions spécifiques envers les femmes	0
04	Mécanisme de plaintes pour les communautés	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
05	Salaire de subsistance	- Salaires vs. Niveaux de salaire de subsistance - Employés/Travailleurs en sous-traitance - Hommes/Femmes	0
06	Sécurité des travailleuses et des travailleurs	- Identification des équipements - Fourniture des équipements - EPI adaptés pour les femmes	0
07	Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	- Nombre et nature des plaintes - Mesures prises en réponse - Suivi de la satisfaction	0
08	Peuples Autochtones	- Identification - Processus de consultation - CLIP et reporting	1
09	Exploitation minière artisanale et à petite échelle	- Identification - Engagement avec l'EMAPE - Inclusion des femmes	0
10	Études d'impact sur l'environnement	- Publication des EIEs - Mises à jour régulières - Discussions avec les parties prenantes	0
11	Qualité de l'eau	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
12	Qualité de l'air	- Données désagrégées en regard des valeurs limites - Discussions avec les parties prenantes - Suivi collaboratif	0
13	Réhabilitation progressive	- Publication du plan de réhabilitation progressive - Chiffrage et publication des coûts associés - Suivi des progrès de la réhabilitation	0
14	Viabilité de l'après-mine pour les communautés	- Plans pour assurer la viabilité après-mine - Possibilités de réutilisation des terres - Développement collaboratif	0
15	Préparation et réponse aux situations d'urgence	- Publication des plans - Installations de gestion des résidus et déchets miniers - Tests collaboratifs	0

Méthodologie

Méthodologie

Mise au point de la méthodologie

Le processus de mise au point de la méthodologie a pris en considération :

- Le cadre analytique, la méthodologie et les résultats du rapport RMI 2018 ;
- Les discussions et consultations menées à l'occasion du RMI 2018 avec la société civile, les parties prenantes affectées par les activités minières, les syndicats, les entreprises minières, les associations minières, les investisseurs et autres acteurs ;
- Les conseils et contributions du Comité d'experts de la Responsible Mining Foundation ;
- Les recommandations issues de réunions avec des expert·e·s externes lors de la préparation du RMI 2018.

En avril 2018, la Responsible Mining Foundation (RMF) a également organisé un atelier avec des représentantes et représentants des communautés affectées par les activités minières provenant de toutes les régions minières du Burkina Faso, afin de prendre en compte leurs recommandations quant aux thématiques que l'étude devait couvrir et aux sujets nécessitant d'être traités en priorité.

Cadre de l'évaluation

L'évaluation est structurée sur trois niveaux :

- Quinze thématiques ;
- Un indicateur par thématique : une assertion sur les actions menées par les entreprises et leurs pratiques de publication de données sur un sujet ESG spécifique ;
- Trois éléments par indicateur : aspects spécifiques des actions et des pratiques de publication de données, et sur lesquelles les entreprises sont évaluées.

Les indicateurs et les éléments ont été développés sur la base de ce que la société peut raisonnablement attendre des entreprises minières et de ce que les équipes dirigeantes des entreprises minières devraient connaître de leurs performances sur les thématiques en question. Les thématiques couvertes par l'étude ont été sélectionnées parmi un plus grand nombre de thématiques, en fonction de leur pertinence et de leur capacité à servir de prismes permettant d'apprécier également plus largement les pratiques de reporting sur d'autres problématiques ESG.

Choix des entreprises et sites miniers

Afin de permettre les comparaisons, les entreprises minières incluses dans cette étude ont été sélectionnées sur la base des critères suivants :

- **Cotation en bourse** : toutes les entreprises sont cotées à la même bourse (TMX Toronto Stock Exchange and Venture Exchange)
- **Taille** : toutes les entreprises sont de petite ou moyenne tailles (jusqu'à 1 milliard USD de chiffre d'affaires)



- **Activité** : toutes les entreprises opèrent des sites de production de métaux et de minéraux (c'est-à-dire qu'elles ne se limitent pas uniquement à de l'exploration, et qu'elles ne produisent pas de pétrole ou gaz) et tous les sites produisent de l'or, associé dans certains cas à de l'argent et/ou du cuivre.

Sur la base des critères ci-dessus, les 12 entreprises suivantes ont été évaluées dans cette étude :

- | | | |
|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|
| • Alamos Gold | • Iamgold | • New Gold |
| • Avesoro Resources | • Imperial Metals | • Roxgold |
| • Centerra Gold | • Kirkland Lake Gold | • Semafo |
| • Endeavour Mining | • Komet Resources | • Wesdome Gold Mines |

La totalité des 31 sites miniers en activité appartenant aux 12 entreprises sélectionnées figurent dans cette étude. Un site (Mesquite) a été vendu pendant la période de recherche et a par conséquent été exclu de l'étude.

Processus d'évaluation

Collecte des données

Recherche de données dans le domaine public

Les analystes de RMF ont tout d'abord procédé à une recherche des sources de données dans le domaine public sur les sites miniers inclus dans l'étude. Ils ont pré-rempli le questionnaire en ligne avec les données et les documents sources en lien direct avec les indicateurs et les éléments. La collecte de données a couvert les informations les plus récentes possible. La collecte de données a suivi une approche de triangulation, les analystes ayant consulté une large palette de sources différentes, y compris celles non liées à l'entreprise.

Reporting des entreprises

Le questionnaire pré-rempli a ensuite été partagé individuellement avec chaque entreprise sur une plateforme en ligne sécurisée, comprenant pour chaque site minier :

- Des indicateurs et éléments spécifiques assortis de consignes quant aux types d'éléments probants qui pouvaient être pertinents pour chacun ;
- Des champs pré-remplis contenant les données du domaine public déjà recueillies pour chaque indicateur, ainsi que les sources consultées.

Les entreprises ont disposé d'un délai de six semaines pour passer en revue les données pré-remplies et ajouter toute autre information relative à leurs sites miniers, étayée par des éléments probants.



Données ouvertes

À des fins de transparence et parce qu'aucun des indicateurs ne requiert de données sensibles sur un plan commercial, les entreprises ont été informées dès le début de l'étude que toute information qu'elles fourniraient à RMF sur la plateforme en ligne serait considérée comme une donnée ouverte et pourrait être rendue publique par RMF au moment de la publication du rapport ou ultérieurement. Cela comprend les réponses aux questions saisies sur la plateforme en ligne, les documents mis en ligne, les liens vers des informations en ligne et toute autre information ou commentaire.

Questions visant à préciser les informations

Pour les entreprises ayant communiqué des informations, des questions supplémentaires ont été envoyées, afin de clarifier des détails spécifiques ou de combler des lacunes dans les données et afin de garantir que l'évaluation reflétait avec fidélité les pratiques évoquées.

Analyse des données

Sur la base de toutes les données recueillies dans le domaine public et de celles communiquées par les entreprises elles-mêmes, les analystes RMF ont attribué un score à chaque élément, conformément à la grille de notation (voir mine-site-study-2019.responsibleminingfoundation.org).

L'analyse s'est déroulée en deux phases :

- Une première évaluation individuelle site minier par site minier, pour tous les indicateurs, suivie d'un examen interne par des pairs ;
- Une évaluation finale indicateur par indicateur, pour tous les sites miniers, suivie d'un examen interne par des pairs.

Les processus d'examens systématiques par des pairs ont été réalisés de manière itérative afin de garantir l'impartialité, la cohérence et la fiabilité de l'évaluation.

Notation

L'évaluation et la notation ont été fondées sur des éléments probants et documentés. Des consignes ont été fournies aux entreprises quant aux types d'éléments probants pertinents pour chaque indicateur.

La notation a été effectuée au niveau des éléments, pour chaque indicateur. Un score maximal (1 point) a été attribué lorsque l'entreprise était en mesure de démontrer qu'elle répondait pleinement à la (aux) problématique(s) énoncée(s) dans l'élément. Un score partiel (0,5 point) a été attribué lorsque les éléments probants fournis par l'entreprise n'y répondaient que partiellement.



Avec chaque élément noté sur une échelle de 0 à 1 et chaque indicateur composé de trois éléments, le score maximal pour un indicateur est de 3. Et avec 15 indicateurs, le score maximal d'ensemble pour un site minier est donc de 45.

Le score d'ensemble d'un site minier est ensuite exprimé sous forme de pourcentage arrondi du score maximal possible, en prenant en compte d'éventuelles exceptions accordées à un site minier (voir ci-dessous).

La grille de notation complète est disponible en ligne sur mine-site-study-2019.responsibleminingfoundation.org

Exceptions

Si la plupart des indicateurs ont été conçus pour être applicables à tous les sites miniers, certains peuvent ne pas être adaptés à un site minier particulier. C'est le cas pour les indicateurs concernant les Peuples Autochtones et la présence d'EMAPE sur ou autour du site minier. En raison de leur emplacement géographique ou de leur contexte socio-économique, certains sites peuvent ne pas être exposés à ces problématiques.

Toute décision d'appliquer une exception à un indicateur pour un site minier a été fondée uniquement sur des éléments probants. L'entreprise exploitante doit pouvoir démontrer que la thématique couverte par l'indicateur n'était pas pertinente pour ce site minier en particulier. Si les éléments probants ont été jugés suffisants, l'indicateur en question a été exclu de l'évaluation du site minier et le score d'ensemble adapté en conséquence.

Vérifications par les entreprises

Avant la publication du rapport, chaque entreprise a été invitée à vérifier l'exactitude de ses données contextuelles, tant au niveau de l'entreprise entière que de ses sites miniers

Limitations

Sources d'information

RMF s'appuie sur des informations publiques provenant d'une large palette de sources, complétées par toutes informations pertinentes apportées par les entreprises elles-mêmes. Bien que RMF suive une approche de triangulation pour aider à assurer l'exhaustivité et la fiabilité de sa collecte de données, les faibles résultats des certains sites miniers ne signifient pas nécessairement qu'il y a absence de pratiques pertinentes ou de données. Ces faibles scores peuvent être aussi dus à un manque de reporting public par les entreprises, à un accès restreint à l'information et/ou à des difficultés rencontrées dans l'accès au questionnaire en ligne.



Période de reporting

La date de fin de l'évaluation a été fixée à la mi-novembre 2018. Bien que la publication de certains documents soit obligatoire au Canada (Rapport annuel, États financiers, Rapport de gestion) pour le mois de mars de chaque année, les rapports sur la durabilité et les données ESG sont souvent publiés plus tard. Les analystes de RMF ont recueilli les données les plus récentes possible, la plupart datant de 2016 et 2017. Pour certaines entreprises, des données de 2018 étaient disponibles, tandis que d'autres n'avaient rendu publiques que des données remontant à 2016.

Vérification sur site

RMF n'a pas procédé à des visites de sites miniers afin de vérifier l'exactitude des informations fournies. Ceci étant, les indicateurs ont été conçus de façon à pouvoir être vérifiés par toute partie intéressée. L'évaluation se fonde sur des éléments probants et tous les documents sources utilisés sont en accès libre, ce qui permet d'effectuer des recoupements d'information et de les utiliser pour encourager l'amélioration continue des pratiques minières responsables des entreprises.

Nombre d'indicateurs

RMF reconnaît qu'il pourrait être intéressant d'évaluer d'autres thématiques et indicateurs, le nombre d'indicateurs sélectionné reflète le double objectif d'évaluer les problématiques les plus importantes liées à l'activité minière responsable et de maintenir une charge de travail raisonnable pour les entreprises et les analystes RMF. Les indicateurs ont été conçus de manière à être les plus pertinents et à servir de prismes permettant d'apprécier les pratiques des entreprises de manière plus générale sur ces thématiques spécifiques.

Annexes et Bibliographie

Annexe 1 | Questionnaire complet

LÉGENDE

| Thématique

Indicateur

Description contextuelle

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- Trois éléments utilisés pour évaluer l'indicateur.

01 | Engagement communautaire

L'entreprise exploitante entretient un engagement avec les communautés sur les sujets pouvant les affecter.

Un engagement communautaire sous la forme d'un dialogue, de prises de décisions en commun et d'actions collaboratives est essentiel pour s'assurer que les intérêts et préoccupations des communautés affectées soient pris en compte de manière appropriée par les entreprises minières. Un engagement communautaire inclusif et proactif aide les entreprises à prévenir les conflits et à construire avec les communautés des relations fondées sur la confiance, le respect mutuel et la compréhension.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante entretient un engagement continu avec les communautés sur les sujets pouvant les affecter.
- Les activités d'engagement communautaire incluent des actions spécifiques afin d'inclure les femmes.
- L'entreprise exploitante assure un suivi de la satisfaction des communautés à propos de ses activités d'engagement communautaire.

02 | Emploi local

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur la composition de sa main-d'œuvre.

La publication de données désagrégées sur la composition de leur main d'œuvre permet aux entreprises de démontrer leur engagement à investir en faveur du développement économique des communautés locales et des populations des pays producteurs au sens large. Alors que le recours à la sous-traitance augmente dans le secteur minier, il est essentiel pour les entreprises de les intégrer de manière visible dans leurs données sur la composition de leur main d'œuvre, afin de dresser un tableau complet de la situation de l'emploi.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publique les données sur la composition de sa main d'œuvre montrant le nombre de nationaux et d'expatriés parmi ses effectifs.
- Les données sur la composition de sa main d'œuvre montrent le nombre d'employés et de travailleurs en sous-traitance.
- Les données sur la composition de sa main d'œuvre montrent aussi le nombre de travailleurs issus des communautés locales (ou des municipalités/districts locaux) parmi les employés et les travailleurs en sous-traitance.

03 | Achats locaux

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur ses achats locaux et soutient les fournisseuses et fournisseurs locaux.

L'approvisionnement local, de la nourriture produite par les fermes locales jusqu'aux engins et équipements lourds provenant des usines nationales, renforce les compétences entrepreneuriales et le développement économique du pays producteur, tout en réduisant les coûts de l'entreprise à long-terme. Un soutien spécifique auprès des fournisseuses et fournisseurs locaux (au niveau infranational) est souvent nécessaire pour leur assurer de pouvoir participer aux appels d'offres dans des conditions équitables.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publiques des données sur ses achats locaux montrant les proportions et montants payés aux fournisseurs nationaux et locaux.
- L'entreprise exploitante fournit un soutien aux fournisseurs locaux pour les aider à suivre les processus d'appels d'offres et à y répondre.
- Ce soutien inclue des actions spécifiques pour aider les femmes entrepreneures.

04 | Mécanisme de plaintes pour les communautés

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur son mécanisme de plaintes pour les communautés et prend des mesures pour fournir des réparations appropriées.

Les mécanismes de plaintes pour les communautés sont des processus formels qui permettent aux individus ou groupes de personnes issus des communautés affectées par le projet de faire part de leurs préoccupations et d'obtenir des réparations face aux impacts négatifs générés par les activités de l'entreprise. Ceci permet aux entreprises d'avoir connaissance de ces préoccupations et d'y répondre dans des délais convenables. Les membres des communautés seront plus à même d'avoir confiance et d'utiliser ces mécanismes de plaintes si les entreprises font preuve de transparence vis-à-vis de leur utilisation, et si des réparations efficaces sont apportées.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publiques des données sur son mécanisme de plaintes pour les communautés montrant le nombre et la nature des plaintes déposées par les communautés affectées par le projet.
- L'entreprise exploitante prend des mesures pour répondre aux plaintes déposées, afin d'apporter des réparations appropriées.
- L'entreprise exploitante assure le suivi de la satisfaction des personnes requérantes à propos des réparations apportées.

05 | Salaire de subsistance

L'entreprise exploitante s'assure que les salaires de ses employées et employés ainsi que de ses travailleuses et travailleurs en sous-traitance sont au moins égaux au salaire de subsistance.

Un salaire de subsistance permet aux travailleuses, aux travailleurs et à leurs familles de répondre à leurs besoins fondamentaux afin de vivre décemment, au-dessus du seuil de pauvreté, et de jouir d'une vie sociale et culturelle. Les entreprises minières qui s'assurent que leurs employées et employés, ainsi que leurs travailleuses et travailleurs en sous-traitance disposent d'une rémunération au moins égale au salaire de subsistance démontrent qu'elles respectent les droits humains des travailleuses et travailleurs. Si le salaire de subsistance n'est pas formellement défini dans le contexte de leurs opérations, les entreprises minières peuvent faire preuve de leadership en évaluant et en appliquant les niveaux de rémunérations minimum qui permettront aux travailleuses, aux travailleurs et à leurs familles de répondre à leurs besoins dans le contexte local.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publiques les données sur les rémunérations de ses employées et employés montrant qu'elles atteignent ou dépassent le niveau du salaire de subsistance applicable à la zone du site minier (ou du salaire minimum si celui-ci se trouve plus élevé).
- L'entreprise exploitante rend également publiques ces données pour ses travailleuses et travailleurs en sous-traitance.
- L'entreprise exploitante rend également publiques ces données de manière à montrer les différences entre hommes et femmes au sein de sa main-d'œuvre.

06 | Sécurité des travailleuses et des travailleurs

L'entreprise exploitante s'assure que ses employées et employés ainsi que ses travailleuses et travailleurs en sous-traitance disposent d'équipements de protection adaptés.

Comme l'activité minière est par essence dangereuse, les entreprises ont la responsabilité particulière de garantir des conditions de travail sûres, afin de prévenir les accidents mortels, les blessures et les maladies professionnelles. Ceci implique de s'assurer que toutes les employées et tous les employés ainsi que toutes les travailleuses et tous les travailleurs en sous-traitance disposent d'équipements de protection adaptés. Pour garantir aux femmes l'efficacité des mesures de sécurité, il est important de leur fournir des Équipements de Protection Individuelle (EPI) adaptés à leurs morphologies et besoins.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante identifie les équipements de protection adaptés pour toutes ses travailleuses et tous ses travailleurs.
- L'entreprise exploitante assure à toutes ses travailleuses et tous ses travailleurs la fourniture d'équipement de protection adaptés.
- L'entreprise exploitante assure aux femmes la fourniture d'EPI adaptés à leurs morphologies et besoins.

07 | Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs

L'entreprise exploitante rend publiques les données sur son mécanisme de plaintes pour les travailleuses et travailleurs et prend des mesures pour fournir des réparations appropriées.

Un mécanisme de plainte efficace pour les travailleuses et travailleurs assure une audience impartiale et des voies de recours justes, afin de leur permettre d'obtenir entière satisfaction quant à la prise en compte de leurs plaintes et à la recherche sérieuse de solutions, menant de fait à des relations de travail plus constructives. Les entreprises minières peuvent renforcer la confiance accordée à leurs mécanismes de plaintes en offrant à leurs travailleuses et travailleurs la possibilité de s'exprimer ouvertement sur l'efficacité de ces mécanismes et sur leur satisfaction à propos des réparations apportées, sans craindre des sanctions ou des représailles.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publiques des données sur son mécanisme de plaintes pour les travailleuses et travailleurs montrant le nombre et la nature des plaintes déposées.
- L'entreprise exploitante prend des mesures pour répondre à ces plaintes, afin d'apporter des réparations appropriées.
- L'entreprise exploitante assure le suivi de la satisfaction des personnes requérantes à propos des réparations apportées.

08 | Peuples Autochtones

L'entreprise exploitante consulte les Peuples et Nations Autochtones potentiellement affectés par ses activités, et respecte leur droit au Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) pour l'utilisation de leurs terres.

Le droit au Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) reconnaît aux Peuples et Nations Autochtones leur droit à définir leurs priorités de développement, lorsqu'un projet minier (entre autres) aura potentiellement une incidence sur leurs terres et leurs modes de vie. Les consultations engagées dans le cadre d'un processus de CLIP doivent être menées de bonne foi, dans des délais convenables et de manière inclusive afin d'assurer l'intégrité du processus et de fournir à la fois à l'entreprises et aux Peuples et Nations Autochtones une base solide de discussion et en vue d'éventuels accords ou conventions.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante identifie les Peuples et Nations Autochtones potentiellement affectés par ses activités.
- L'entreprise exploitante met en œuvre des processus de consultations auprès des Peuples et Nations Autochtones au sujet de l'utilisation de leurs terres.
- L'entreprise exploitante indique publiquement si un Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) a été obtenu, et précise les actions menées en conséquence.

09 | Exploitation minière artisanale et à petite échelle

L'entreprise exploitante entretient un engagement avec les exploitations minières artisanales ou à petite échelle (EMAPE) sur et autour de son site minier.

L'EMAPE peut être une source d'emploi local, un moteur pour les économies locales, et un filet de sécurité pour les femmes et d'autres catégories de personnes vulnérables. En engageant le dialogue avec les personnes travaillant dans l'EMAPE présentes dans leurs zones d'activité, les entreprises peuvent identifier des opportunités de collaboration constructive, servant les intérêts de toutes les parties. Les femmes jouant souvent un rôle important dans l'EMAPE, le processus d'engagement doit inclure les femmes pour s'assurer que leurs intérêts et préoccupations soient pris en compte de manière appropriée.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante identifie les activités minières artisanales et à petite échelle sur et autour de son site minier.
- L'entreprise exploitante engage le dialogue avec les personnes pratiquant une activité artisanale ou à petite échelle afin d'identifier des opportunités de collaboration constructive.
- Ce dialogue inclut les femmes travaillant dans ces opérations.

10 | Etudes d'impact sur l'environnement

L'entreprise exploitante rend publiques ses études d'impact sur l'environnement, et discute des résultats avec les parties prenantes affectées par le projet.

Tandis que le dépôt d'une étude d'impact sur l'environnement est souvent requis par la loi préalablement à la construction d'une mine, il est nécessaire de mettre à jour régulièrement de telles études afin de préciser et d'orienter la stratégie de gestion environnementale de l'entreprise tout au long du cycle de vie du site minier. En publiant leurs études d'impact sur l'environnement et en discutant systématiquement des résultats avec les parties prenantes affectées par le projet, les entreprises peuvent démontrer qu'elles respectent les personnes potentiellement affectées, tout en instaurant une confiance mutuelle et en améliorant la pertinence de leurs stratégies d'atténuation.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publiques ses études d'impact sur l'environnement, en incluant les impacts sur la biodiversité.
- Ces études sont mises à jour régulièrement, au moins tous les deux ans.
- L'entreprise exploitante discute des résultats de ces études avec les parties prenantes affectées par le projet.

11 | Qualité de l'eau

L'entreprise exploitante rend publiques ses données de contrôle de la qualité de l'eau, discute des résultats avec les parties prenantes affectées par le projet, et prend des mesures pour améliorer la qualité de l'eau dans le bassin versant ou régional où elle mène ses activités.

Tandis qu'il est désormais courant pour les entreprises minières de faire du reporting sur la qualité générale de l'eau dans leurs zones d'activité, les entreprises peuvent faire preuve de leadership et instaurer une confiance mutuelle en discutant des résultats de son contrôle de la qualité de l'eau avec les parties prenantes affectées par le projet, et en montrant clairement où et quand la qualité de l'eau est passée en dessous des valeurs limites établies. Pour être efficaces, une stratégie de gestion de la qualité de l'eau doit prendre en compte les impacts et les usages dans tout le bassin versant ou régional concerné, et ne pas seulement se limiter aux zones à proximité des sites miniers.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publiques ses données de contrôle de la qualité de l'eau, dans le bassin versant ou régional où elle mène ses activités, montrant toutes les valeurs désagrégées par points de mesures en regard des valeurs limites applicables.
- L'entreprise exploitante discute des résultats de son contrôle de la qualité de l'eau avec les parties prenantes affectées par le projet.
- L'entreprise exploitante collabore avec les parties prenantes affectées par le projet dans le suivi des actions mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'eau dans le bassin versant ou régional où elle mène ses activités.

12 | Qualité de l'air

L'entreprise exploitante rend publiques ses données de contrôle de la qualité de l'air, discute des résultats avec les parties prenantes affectées par le projet, et prend des mesures pour améliorer la qualité de l'air sur et autour du site minier.

Pour de nombreuses communautés affectées par le projet, la pollution de l'air engendrée par un site minier est une préoccupation majeure, car elle a des répercussions sur leur santé, leurs systèmes alimentaires, et dans certains cas leurs moyens d'existence. Par le biais d'un engagement efficace, d'une gestion appropriée de la qualité de l'air et d'une approche transparente en matière de publication de données, les entreprises peuvent créer un climat de confiance et réduire les craintes liées aux poussières et aux polluants présents dans l'air.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publiques des données de contrôle de la qualité de l'air, sur et autour du site minier, montrant les concentrations en particules et en gaz toxiques en regard des valeurs limites applicables.
- L'entreprise exploitante discute des résultats de son contrôle de la qualité de l'air avec les parties prenantes affectées par le projet.
- L'entreprise exploitante collabore avec les parties prenantes affectées par le projet dans le suivi des actions mises en œuvre pour améliorer la qualité de l'air sur et autour du site minier.

13 | Réhabilitation progressive

L'entreprise exploitante rend public et met en œuvre un plan de réhabilitation et de fermeture incluant la réhabilitation progressive et continue du site minier.

En ayant accès aux plans de réhabilitation et de fermeture, les parties prenantes affectées par le projet peuvent mieux évaluer la volonté des entreprises à laisser derrière elles un héritage positif. Désormais une pratique courante (et obligatoire dans certaines juridictions), la réhabilitation progressive et continue permet aux entreprises de limiter leurs impacts environnementaux, d'échelonner leurs coûts, et de réduire leur charge de responsabilités au moment de la fermeture de leurs sites miniers. Cette approche est aussi appelée réhabilitation simultanée ou graduelle, et se réfère à une réhabilitation mise en œuvre progressivement tout au long des opérations.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend public son plan de réhabilitation et de fermeture, qui inclue la mise en œuvre d'une réhabilitation progressive et continue.
- Les coûts de ce plan de réhabilitation progressive et de fermeture sont évalués et publiés.
- L'entreprise exploitante assure le suivi de la mise en œuvre de son plan de réhabilitation et de fermeture.

14 | Viabilité de l'après-mine pour les communautés

L'entreprise exploitante développe des plans pour assurer la viabilité des communautés affectées par le projet après la fermeture de la mine.

La planification visant à laisser derrière soi un héritage positif nécessite d'intégrer des mesures assurant aux communautés affectées par le projet que leurs moyens d'existence seront viables après la fermeture de la mine. Ceci inclut des plans pour maintenir ou rétablir un accès à des ressources naturelles saines (terre, eau, etc...) et à des opportunités économiques. Pour être efficace, la planification de l'après-mine implique les communautés dans la définition d'objectifs et le développement de plans d'action pour et après la fermeture de la mine.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante développe des plans pour assurer la viabilité socio-économique des communautés affectées par le projet après la fermeture de la mine.
- Ces plans incluent les possibilités de réutilisation des terres après la fermeture de la mine.
- Ces plans prennent en compte les perspectives et objectifs des communautés affectées par le projet.

15 | Préparation et réponse aux situations d'urgence

L'entreprise exploitante rend publics et teste ses plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence, en y incluant les risques liés aux parcs à résidus et autres installations de gestion des déchets.

S'il est impossible de prévenir de manière absolue les situations d'urgence liées à l'activité minière, les entreprises peuvent réduire les conséquences négatives de telles catastrophes en développant des plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence. Les procédures seront plus efficaces si les parties prenantes affectées par le projet (par exemples les membres des communautés, les autorités locales et les forces d'interventions d'urgence) sont impliquées lors de tests et d'entraînements grandeur nature.

Fournissez des éléments probants démontrant que :

- L'entreprise exploitante rend publics ses plans de préparation et de réponse aux situations d'urgence.
- Ces plans incluent les risques liés aux parcs à résidus et autres installations de gestion des déchets.
- L'entreprise exploitante implique les parties prenantes affectées par le projet lors des entraînements et des tests de ses plans de réponse.

Annexe 2 | Cartographie des indicateurs

Ce tableau montre les domaines où il y a convergence entre les thématiques traitées dans l'étude et celles couvertes par une sélection d'autres initiatives. Pour de plus amples détails sur ces initiatives, voir la Bibliographie.

	Objectifs de développement durable de l'ONU	Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones	Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU	Vision du Régime Minier de l'Afrique	Cadre environnemental et social de l'AIBB	Principes directeurs de la CCCMC
01 Engagement communautaire	5, 10, 16		C2	6 11	Norme 1.A	2.1.5 2.8.1 2.8.2
02 Emploi local	1, 2, 8, 10				Norme de la vision environnementale et sociale	2.8.7
03 Achats locaux	1, 2, 8			8		2.8.9
04 Mécanisme de plaintes pour les communautés	16		C6		Norme 1.A	2.8.4
05 Salaire de subsistance	1, 2, 8, 10				Norme de la vision environnementale et sociale	
06 Sécurité des travailleuses et des travailleurs	3, 5, 8				Norme 1.D	2.5.6
07 Mécanisme de plaintes pour les travailleuses et les travailleurs	8, 16		C6		Norme 1.D	2.5.9
08 Peuples Autochtones	10	Article 4 Article 10 Article 29			Norme 3	2.8.2
09 Exploitation minière artisanale et à petite échelle	1, 2, 4, 8, 10			5		2.8.8
10 Études d'impact sur l'environnement	11, 12, 15			10	Norme 1.A Norme 1.B	2.7.2 2.7.12
11 Qualité de l'eau	3, 6, 12, 14				Norme 1.A Norme 1.B	2.7.5
12 Qualité de l'air	3, 11, 12, 13				Norme 1.A Norme 1.B	2.7.5
13 Réhabilitation progressive	12, 15			6	Norme 1.B	2.7.4
14 Viabilité de l'après-mine pour les communautés	1, 2, 8, 10, 15				Norme 1.C	
15 Préparation et réponse aux situations d'urgence	3, 11				Norme 1.D	2.7.3

	Mécanisme de reporting sur l'approvisionnement local dans le secteur minier (EWB-MSV)	Normes GRI (2018)	Normes de performance de l'IFC	Conventions de l'OIT	Norme IRMA (2018)	Vers le développement minier durable de l'AMC	Responsible Mining Index (2018)	Banque Mondiale/IFC Mining Together ASM Guide for Action
01		102-43 413-1	Norme 1		1.2	Relations avec les Autochtones et les communautés	D.02	
02		203-2 401-1			3.1		MS.02	
03	MRAL 200 MRAL 300 MRAL 500	204-1			2.3		MS.01	
04		406-1 413-1	Norme 1		1.4	Relations avec les Autochtones et les communautés	MS.03	
05					3.1		E.01	
06			Norme 2	Convention 176	3.2		E.02	
07		406-1	Norme 2		3.1		MS.04	
08			Norme 1 Norme 7	Convention 169	2.2	Relations avec les Autochtones et les communautés	D.06	
09					3.6		D.09	A. B.
10		102-15 304-2 413-1	Norme 1 Norme 6		2.1	Gestion du maintien de la biodiversité	F.01 MS.06	
11		303-2 306-1 306-5	Norme 3		4.2	Cadre sur l'eau	MS.05	
12		305-7	Norme 3		4.3		F.03	
13			Norme 6		2.6	Cadre sur la fermeture des mines	C.03	
14					2.3 2.6	Cadre sur la fermeture des mines	C.03	
15			Norme 1		2.5	Planification de la gestion de crises et des communications	F.09	

Bibliographie

Introduction et Résumé

Responsible Mining Foundation (2018). Responsible Mining Index 2018.
www.responsibleminingindex.org

TMX (2018). TSX Venture Exchange and Toronto Stock Exchange. Realizing Your Vision. 2018 Guide to Listing.
www.tsx.com/ebooks/en/2018-guide-to-listing/

Conclusions principales

Open Data Charter (n.d.). Open Data Principles.
www.opendatacharter.net/principles/

Observations

Office of the High Commissioner on Human Rights (OHCHR) (2011). Guiding Principles for Business and Human Rights: Implementing the United Nations 'Protect, Respect and Remedy' Framework.
www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_EN.pdf

Résultats de l'évaluation des sites miniers

ILO (n.d.) Introduction to International Labour Standards: Conventions and Recommendations. International Labour Organization.
www.ilo.org/global/standards/introduction-to-international-labour-standards/conventions-and-recommendations/lang--en/index.htm

Mining Association of Canada, Towards Sustainable Mining.
www.mining.ca/towards-sustainable-mining

Office of the High Commissioner on Human Rights (OHCHR) (2011). Guiding Principles for Business and Human Rights: Implementing the United Nations 'Protect, Respect and Remedy' Framework.
www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_EN.pdf

Annexe 2

Africa Mining Vision. 2009. Africa Mining Vision.

www.africaminingvision.org/amv_resources/AMV/Africa_Mining_Vision_English.pdf

Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB). 2016. Environmental and Social Framework.

www.aiib.org/en/policies-strategies/_download/environment-framework/20160226043633542.pdf

China Chamber of Commerce of Metals, Minerals & Chemicals Importers & Exporters (CCCMC). 2014.

www.emm-network.org/wp-content/uploads/2015/03/Guidelines_for_Social_Responsibility_in_Outbound_Mining_Investments.pdf

Corporate Human Rights Benchmark. 2018. Corporate Human Rights Benchmark Methodology 2018 for the Agricultural Products, Apparel and Extractives Industries.

www.corporatebenchmark.org/sites/default/files/documents/CHRB%202018%20Methodology%20Web%20Version.pdf

Global Reporting Initiative (GRI). 2016. GRI Sustainability Reporting Standards.

www.globalreporting.org/standards/

Initiative for Responsible Mining Assurance (IRMA). 2018. Standard for Responsible Mining.

www.responsiblemining.net/wp-content/uploads/2018/07/IRMA_STANDARD_v.1.0_FINAL_2018.pdf

International Council on Mining & Metals (ICMM). 2015. Sustainable Development Framework: ICMM Principles.

www.icmm.com/website/publications/pdfs/commitments/revised-2015_icmm-principles.pdf

International Finance Corporation (IFC). 2012. Performance Standards on Environmental and Social Sustainability.

www.ifc.org/wps/wcm/connect/c8f524004a73daeca09afdf998895a12/IFC_Performance_Standards.pdf?MOD=AJPERES

International Labour Organisation (ILO). 1989. C169 - Indigenous and Tribal Peoples Convention.

www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:0::NO::P12100_ILO_CODE:C169

International Labour Organisation (ILO). 1995. C176 - Safety and Health in Mines Convention.

www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C176:NO

International Labour Organisation (ILO). 1948. C087 - Freedom of Association and Protection of the Right to Organise Convention.

www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C087:NO



International Labour Organisation (ILO). 1949. C098 - Right to Organise and Collective Bargaining Convention, 1949.

www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C098:NO

International Labour Organisation (ILO). 1951. C100 - Equal Remuneration Convention.

www.ilo.org/dyn/normlex/en/f?p=NORMLEXPUB:12100:::NO:12100:P12100_ILO_CODE:C100:NO

Mining Association of Canada, Towards Sustainable Mining.

www.mining.ca/towards-sustainable-mining

Mining Shared Value, Engineers Without Borders Canada. 2017. Mining Local Procurement Reporting Mechanism.

www.miningsharedvalue.org/s/v1-mining-lprm-non-selectable-text.pdf

Office of the High Commissioner on Human Rights (OHCHR). 2011. Guiding Principles for Business and Human Rights: Implementing the United Nations 'Protect, Respect and Remedy' Framework.

www.ohchr.org/Documents/Publications/GuidingPrinciplesBusinessHR_EN.pdf

Responsible Mining Foundation. 2018. Responsible Mining Index.

www.responsibleminingindex.org

Responsible Mining Foundation. 2017. Methodology Report 2017 for the 2018 Responsible Mining Index.

www.responsibleminingindex.org/resources/methodology/RMI_Methodology_report_2017_English.pdf

Shift. 2019. Human rights reporting in the Canadian mining sector: Maturity trends and insights.

www.shiftproject.org/media/resources/docs/Shift-Canadian-Mining-Report.pdf

United Nation Website. 2015. Sustainable Development Goals.

www.un.org/sustainabledevelopment/sustainable-development-goals/

United Nations. 2008. Declaration on the Rights of Indigenous People.

www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_en.pdf

World Bank. 2009. Mining together: large-scale mining meets artisanal mining - a guide for action.

www.documents.worldbank.org/curated/en/148081468163163514/pdf/686190ESW0P1120ng0-Together0HD0final.pdf

Avertissement

Les constatations, conclusions et interprétations contenues dans le présent rapport *Publication de données ESG à l'échelle des sites miniers de petites et moyennes entreprises* ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds, administrateur·rice·s et employé·e·s de la Responsible Mining Foundation, ni des autres personnes ayant participé aux consultations ou contribué à ce rapport comme conseillers.

Le présent rapport est publié à titre d'information uniquement et n'est nullement destiné à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte.

Cette étude cherche des preuves relatives aux pratiques et publications de données des entreprises sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG), mais ne cherche pas à mesurer les résultats concrets obtenus sur ces questions. Les résultats sont basés uniquement sur des éléments provenant du domaine public ou fournis par les entreprises en tant que données ouvertes. Bien que ces informations soient considérées comme fiables, rien ne garantit leur exactitude et leur exhaustivité. De même, ces informations ne permettent pas d'exclure l'existence de pratiques ou de données que l'étude n'a pas pu prendre en compte aux fins de l'évaluation. À cet égard, les résultats des entreprises dont les scores sont faibles ne reflètent pas nécessairement l'absence de pratiques et de données pertinentes, mais peuvent s'expliquer par des lacunes en termes de reporting public, des restrictions d'accès à l'information et/ou des difficultés d'accès au portail web de RMF pour les entreprises.

Il convient de noter que, avant la publication du présent rapport, chaque entreprise figurant dans l'étude a été invitée à vérifier l'exactitude factuelle des données et des preuves contextuelles sur lesquelles se fonde cette étude, et à passer en revue les informations propres à l'entreprise dans la bibliothèque de documents.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des traductions, la version anglaise du document doit être considérée comme la version définitive. RMF se réserve le droit de publier des rectificatifs sur son site Internet et les lecteur·rice·s du rapport *Publication de données ESG à l'échelle des sites miniers de petites et moyennes entreprises* sont invités à consulter le site Internet pour toute correction. mine-site-study-2019.responsibleminingfoundation.org

Mention relative aux droits d'auteur

Toutes les données et contenus écrits sont mis à disposition selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 (CC BY-NC 4.0). Les utilisateur·rice·s sont libres de partager et d'adapter le contenu, mais en indiquant les crédits appropriés, en intégrant un lien vers la licence et en indiquant si des modifications ont été apportées. Le contenu couvert par la licence ne peut être utilisé ni à des fins commerciales, ni de manière discriminatoire, dégradante ou faussé. En cas d'utilisation, veuillez créditer comme suit « *Responsible Mining Foundation, 2019, Publication de données ESG à l'échelle des sites miniers de petites et moyennes entreprises* ». Les images, photographies et vidéos présentées sur le site Internet de RMF ne sont pas incluses dans cette licence, sauf mention contraire.



www.creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/

www.responsibleminingfoundation.org



**Responsible
Mining** Foundation